

PRIX D'ABONNEMENT :

AU CANADA.
Edition Semi-quotidienne : Un An, \$4.—6 Mois, \$2.
Edition Hebdomadaire : Un An, \$2.—6 Mois, \$1.
AUX ETATS-UNIS.
Edition Semi-quotidienne : Un An, \$5.—4 Mois, \$2.
Edition Hebdomadaire : Un An, \$2.—6 Mois, \$1.
PAYABLES D'AVANCE.

Les Abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

On ne recevra point d'abonnement au Canada, pour moins de six mois.—Tout semestre commencé se paie en entier.—Tout semestre commencé à l'étranger ou à l'autre Edition devra se terminer, avant de pouvoir changer.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

HECTOR FABRE—Redacteur-en-Chef.

Editeurs-Propriétaires—PLINGUET & CIE.

PRIX DES ANNONCES

DANS L'ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

Six lignes, première insertion.....50 Cents
Chaque insertion subséquente.....13 "
Dix lignes, première insertion.....67 "
Chaque insertion subséquente.....17 "
Au-dessus de dix lignes, par ligne.....7 "
Chaque insertion subséquente, par ligne.....2 "
Un quarré, à l'année.....\$30.00
Un demi-quarré, do.....16.00

Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 26, Rue St. Gabriel.

BAS-CANADA.

Montréal, 11 Juin 1862.

Correspondance Parlementaire.

Québec, 7 Juin 1862.

LA CLÔTURE DES TRAVAUX.

La session qui avait commencé avec une si belle lenteur jusqu'à la chute du Ministère, s'est précipitée vers sa fin avec une rapidité qui emportait les mesures, hâtait les discours et essouffait le paisible et nonchalant équipage de la barque Parlementaire portant nos destinées, le nouveau Ministère et le statut de 1862. Nos Députés ont fait plus de besogne en quatre ou cinq jours qu'ils n'en avaient fait durant deux mois. On se prenait à regretter, en les voyant dévorés de cette belle ardeur et consumés par cette fièvre active, que cette fièvre n'eût pas commencé plus tôt à sévir. Quelle session laborieuse serait celle qui commencerait par la fin, et dont les trois derniers jours serviraient de modèles aux autres jours Parlementaires !

En quatre ou cinq jours, on a voté la réorganisation du Grand Tronc, les subsides, le tarif, la loi de milice. A part cela, on a eu le temps de laisser écouter par les rapporteurs et par quelques auditeurs fanatiques de la parole humaine deux ou trois discours de M. Ferguson et de M. Rankin.

Je crois que la chambre n'a jamais été mieux composée sous le rapport intellectuel qu'actuellement. En élargissant de la représentation bas-canadienne cinq ou six membres tarés ou nuls, et de la représentation haut-canadienne une quinzaine de députés tarés ou incapables, on aurait une excellente et fidèle représentation du pays. La tenue morale de la députation est excellente ; les députés savent se respecter et respecter dans leur conduite particulière le mandat qui leur a été confié. J'avais souvent entendu parler des mœurs parlementaires durant les précédentes sessions, en termes peu mesurés, peu flatteurs et que j'ai aimé à croire exagérés. La malice grossissait et propageait le récit de scandales propres à déconsidérer la représentation nationale. Je ne puis rien dire du passé dont je n'étais pas témoin, mais je puis affirmer que, cette année, on n'a pas eu de scandales à regretter, et qu'aucun accroc sérieux n'a été fait à la dignité parlementaire.

Quant au caractère politique de la Chambre, je crois que l'événement a prouvé que j'avais eu raison de dire, il y a un mois, que la majorité des députés ministériels du Bas-Canada était indépendante, malgré que cela dût étonner les organes ministériels d'alors et chagriner les ennemis personnels et acharnés du parti ministériel.

Mais j'admire combien il y a eu de temps perdu en paroles oiseuses, et quelle victorieuse concurrence le comite de la pipe fait aux travaux sérieux. Un tiers au moins de la session est employé par les membres du Haut-Canada à adresser des discours électoraux à leurs constituants par l'intermédiaire des rapporteurs. En Chambre, personne n'écoute ces discours, pas même ceux qui sont dans l'habitude d'en faire de semblables. Si les journaux anglais cessaient de les publier, ceux qui les

font se tairaient ; ce serait là rendre un bien grand service au bon sens, au trésor public et au pays. Ces longs discours superflus prolongent les séances, lassent les membres et les détourner des travaux sérieux. Après avoir entendu dire en trois heures d'anglais de pacotille, ce qui aurait pu se dire en un quart d'heure, et ce qu'il eût été encore mieux de ne pas dire du tout, on n'est plus bon que pour le sommeil ou plutôt pour le pugilat afin de se détendre les nerfs. Les trois quarts des paroles inutiles et bon nombre des sottises dites en Chambre, sont dites en anglais par des Anglais.

Certains comités devraient par devoir envers le pays ne plus renvoyer en Chambre les bavards infatigables qui en sont la désolation. Ils ne devraient pas imposer à la représentation, des importuns que pas un électeur ne tolérerait chez lui, s'ils venaient seulement une fois par semaine lui faire les discours qu'ils débitent tous les deux ou trois jours en Chambre.

La moitié des représentants du Bas-Canada passe à peu près la moitié de la session au comite de la pipe, à perdre le temps en paroles oiseuses et en fumée.

Presque tous les loisirs des représentants, dans l'intervalle des séances de la Chambre et des comités, sont consacrés à adresser des documents parlementaires à leurs constituants, ou à écrire des lettres d'émulation à leurs principaux partisans. Secouer ce puéril esclavage est un acte d'héroïsme auquel peu de gens songent à s'élever, et je crois véritablement ou du moins je crains, qu'un homme public qui ne ferait que sauver son pays et qui négligerait d'adresser régulièrement les documents parlementaires et ses saluts empressés à ses principaux constituants, préparerait sa défaite pour l'élection prochaine.

On voit que dans cette manière d'employer le temps, il y a peu de place pour les longs travaux, les études et les recherches. Notre organisation Parlementaire est défectueuse ; il faudrait songer à y porter remède. Une trop large part est faite à la discussion publique, au spectacle Parlementaire. Trop d'occasions sont données aux Députés de poser de loin pour leurs électeurs. Un bon nombre ne songe qu'à leur pose, qu'à l'éblouissement qu'elle doit causer à leurs partisans, au dépit qu'elle fait éprouver à leurs adversaires, à l'ébahissement de leurs voisins qui s'étonnent naïvement qu'un homme qui est si bon enfant chez lui, qui a l'air de tout le monde dans la rue et qu'ils tutoient, fasse tant de bruit sur le pont du vaisseau de l'Etat. Tout cela leur paraît assurer leur réélection.

Pour faciliter les discussions sérieuses et approfondies, la Chambre devrait être divisée en bureaux comme les assemblées Françaises. Toutes les questions seraient soumises à ces bureaux, et là discutées à huis-clos, étudiées approfondies, élucidées. Les opinions s'y formeraient, s'y éclairciraient, s'y dépouilleraient à l'aise. Ceux qui n'ont pas l'habitude de la parole publique, auraient l'occasion d'émettre leurs opinions, leurs points de vue, leurs doutes, leurs questions. Un quart d'heure de conférence avancée plus les affaires que trois heures de discussion publique. On s'explique, on s'entend mieux ; on laisse de côté son attitude

officielle, on dépouille son costume de partisan, pour fraterniser librement avec les opinions des autres. Aussitôt que le public intervient en tiers dans le débat, il le solennise, il devient le point de mire, il se substitue bientôt au but réel du débat, il a grandit et rend irréparables les divergences des adversaires. On se bat devant lui chacun pour le gagner à sa cause, mais on ne cherche pas et on n'espère pas s'éclairer, se ramener, se convertir mutuellement.

Après ces discussions préliminaires, ces délibérations préparatoires, viennent les débats publics. Les orateurs personifieraient et exprimeraient les groupes d'idées qui se seraient formés dans les bureaux, profiteraient du résultat des travaux qui s'y seraient faits dans tous les sens, et donneraient au débat public la fois plus de poids, de valeur réelle, d'intérêt, sans l'allonger.

LA VEILLE DE LA PROROGATION.

La plupart des membres partent ce soir pour regagner leurs foyers, sans attendre la formalité de la prorogation par le gouverneur. Cette cérémonie se fera lundi devant une trentaine de membres, et un nombre et brillant public, où les dames ne seront pas en minorité. Cet élégant spectacle attire plus de curieux que l'éloquence parlementaire, qui comptait cependant quelques auditrices très fidèles, entraînant la femme d'un honorable représentant Haut-Canadien, M. C., qui prenait son siège dans la galerie de l'Orateur, en même temps que les membres, y collationnait, y dormait même à l'occasion, y écoutait à peu près tout, et ne battait en retraite que lorsque l'ajournement était prononcé.

UN DERNIER MOT SUR LA CRISE.

La session s'est terminée sans que la nouvelle Opposition ait fait aucune attaque sérieuse contre le Ministère. Ceux qui prendraient cela pour de la modération pure de la part des chefs, se tromperaient légèrement. Ils étaient très disposés à faire la guerre, mais les soldats ne voulaient pas marcher. Ils ont cédé à l'opinion qui voulait la paix.

Il y a cependant une notable différence à remarquer. Les partisans de M. MacDonald se sont tous ralliés, après la défaite, et étaient prêts à courir au nouveau Ministère. Un certain nombre inclinaient, dit-on, à choisir un nouveau chef dans la personne de M. J. Hyland Cameron ; mais tous étaient unanimes à faire une Opposition immédiate. Mais ils ont été arrêtés dans leur projet par l'impossibilité où se trouvait M. Cartier de leur prêter un concours efficace.

Les partisans politiques de M. Cartier n'avaient pas perdu confiance en lui personnellement, mais ils avaient perdu confiance dans son Ministère. Ils étaient de mauvaise humeur contre lui pour avoir voulu les pousser trop loin et avoir trop forcé leur appui. Les uns avaient conspiré contre lui par ambition personnelle, les autres avaient précipité sa chute par sentiment de devoir et en regrettant la nécessité où il les mettait, tous pensaient que son retour immédiat au pouvoir était impossible. Les uns voulaient par équité laisser franc-jour au nouveau Ministère, d'autres étaient complètement conquis par son programme, d'autres enfin étaient prêts à voter tout ce qu'on voudrait pour éviter une dissolution du Parlement et des élections générales.

Force fut donc à M. MacDonald de borner son opposition au nouveau ministère au plaisir platonique de la critique.

Comme je viens de le laisser entrevoir, c'est le Ministère Cartier-MacDonald plutôt que M. Cartier qui est tombé. Sans doute il y a dans cette appréciation, comme contradiction dans les termes ; cette appréciation est pourtant calquée sur la réalité. La contradiction qu'elle contient provient de l'état des esprits. Les idées, les impressions et les situations politiques dans notre pays ne sont point jetées dans des moules classiques et réguliers ; l'incohérence s'y fait jour sans cesse.

Je répète donc que personnellement, M. Cartier n'a point perdu la confiance de la majorité de ses amis. Ils ne l'accusent que d'entêtement, que de persistance à vouloir imposer à son parti bas-canadien des mesures populaires ; ils ne rejettent point sur lui la responsabilité des gaspillages d'Ottawa ou des autres actes de ce genre. Son désintéressement personnel l'a sauvegardé contre ces imputations.

M. Cartier s'est fait, par la brusquerie de son caractère et par la violence de ses passions politiques, un grand nombre d'ennemis personnels ; mais aussi par sa fidélité à ses amis, par sa générosité, par son désintéressement, par son énergie, par sa capacité, par son imprudente ardeur à braver tous les coups, il s'est à jamais conquis bien des amis et des partisans dévoués au-dessus des variations de la fortune. Il a fait largement les honneurs du pouvoir, et il en sort moins riche qu'il n'y était entré ; ce n'est pas là un mérite commun et encore moins contagieux.

Nous avons loyalement et énergiquement combattu son Ministère, parce que sa politique et ses moyens de gouvernement nous paraissaient dangereux. Nous avons fait taire pour cela nos sentiments particuliers devant le devoir public. Notre indépendance d'action, notre sincérité d'opinion nous sont plus chères que tout le reste, parce qu'elles font partie de notre héritage et de notre nom, et nous ne les sacrifierons jamais à aucune considération.

Mais l'opposition que nous avons cru devoir faire à la politique ministérielle de M. Cartier, ne nous a jamais empêché d'applaudir à ceux de ses actes qui s'accordaient avec nos principes et de rendre hommage à ses grandes qualités ; et nous ne faisons qu'un acte de justice, en constatant l'estime que l'entourage dans la chute de son Ministère.

Quant à l'ancien ministère, nous ne remuerons pas sans cesse ses cendres pour y trouver des motifs d'imprécations rétrospectives. Nous l'avons combattu, nous avons dit tout ce que nous pensions de lui lorsqu'il était debout et fort ; nous ne brandirons pas nos armes triomphantes sur sa tombe, nous ne déclarerons pas à son ombre le chant du triomphe avec la voix irritée de la lutte. Notre opposition n'est pas de celles que la victoire elle-même n'a pu assouvir. Nous avons mieux à faire d'ailleurs ; il suffit que nous n'ayons rien à retrancher de ce que nous avons dit. Nous abandonnons le passé au jugement de l'histoire. Nous ne parlons de lui que si des faits nouveaux sont mis au jour, qui éclaircissent des points inconnus, complètent sa physiologie politique et importent à la conscience publique.

Il nous faut maintenant surveiller nos amis politiques, les aider de notre concours, leur faciliter la tâche ardue qu'ils ont assumée, et faire porter à leur triomphe tous les fruits qu'il promet au pays. Il faudra beaucoup d'efforts, beaucoup de patience, mais le pays a appris la patience, et la justice lui est facile.

La Chambre lui en aurait donné l'exemple, s'il en eût eu besoin. La grande majorité des députés a dit aux nouveaux ministres : "Vous avez un programme magnifique, vous comptez dans vos rangs des hommes dont le talent, la respectabilité publique, les opinions politiques, la sincérité méritent l'estime et provoquent la confiance. Nous acceptons vos promesses, nous vous donnons libre carrière, nous voulons vous voir à l'œuvre. Nous vous jugerons d'après vos actes, et nous ne vous condamnerons qu'après vos fautes. Vous avez notre appui jusqu'à ce que vous en déméritiez."

C'est là aussi le sentiment et la résolution du pays.

Les Chambres ont été prorogées lundi à l'heure P. M. Son Excellence le Gouverneur a sanctionné les 108 bills ou actes passés durant la session qui vient de se terminer ; puis l'Orateur a adressé à Son Excellence le discours suivant :

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, les respectueux et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, nous présentons à Votre Excellence avec notre fidèle et dévoué attachement à l'annuel couronnement de l'année courante :

Conformément à la recommandation de Votre Excellence, nous avons donné notre plus sérieuse considération à l'état dans lequel se trouve la Milice de la Province. Les amendements que nous avons fait subir aux lois actuelles de milice auront, nous l'espérons, de rallier les mains de Votre Excellence dans son administration, — ce qui augmentera l'efficacité du service, et créera une nouvelle émulation de patriotisme et d'ardeur militaire parmi nos milices volontaires.

Des amendements importants ont été faits aux lois relatives à la ratification et à l'enregistrement des titres aux propriétés immobilières dans le Bas-Canada, qui adouciront beaucoup, nous en avons la ferme confiance, au fonctionnement d'un système d'une aussi vitale importance pour les intérêts financiers et monétaires de la province.

Nous avons aussi donné notre attention à quelques mesures qui sont de nature à améliorer l'administration de la justice, ainsi qu'à plusieurs autres mesures qui ont pour but de développer les ressources du pays ; et j'espère que nos travaux et nos délibérations produiront des résultats avantageux pour le progrès et l'amélioration du Canada.

Il est maintenant de mon devoir de soumettre humblement à Votre Excellence, au nom et de la part de l'Assemblée Législative, un Bill appliquant les sommes votées pour l'exercice de l'année, et dont je sollicite respectueusement la sanction de Votre Excellence.

L'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative a alors présenté le bill des subsides qui suit :

Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du Gouvernement civil et à d'autres besoins, pour l'année mil huit cent soixante et deux, et pour faire face à certaines sommes de dépenses pour le service public en mil huit cent soixante et deux.

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance, et sanctionne ce bill.

Ensuite il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général réserver le Bill suivant pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur lequel :

Acte pour incorporer la compagnie de passage par bateau à vapeur entre, Nouvelle-Édimbourg et Waterloo.

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de sanctionner le Bill des subsides qui suit :

Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du Gouvernement civil et à d'autres besoins, pour l'année mil huit cent soixante et deux, et pour faire face à certaines sommes de dépenses pour le service public en mil huit cent soixante et deux.

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance, et sanctionne ce bill.

Ensuite il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général réserver le Bill suivant pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur lequel :

Acte pour incorporer la compagnie de passage par bateau à vapeur entre, Nouvelle-Édimbourg et Waterloo.

lence le Gouverneur-Général de clore la première Session du septième Parlement Provincial par le discours suivant :

Honorable Messieurs du Conseil Législatif : Messieurs de l'Assemblée Législative :

Je suis heureux de pouvoir vous déclarer des maintenant de vos travaux législatifs.

Les circonstances ont empêché cette Session d'être aussi féconde en actes d'utilité publique que d'autres qui l'ont précédée ; mais vous avez expédié une masse considérable d'affaires privées, et je me flatte que les discussions qui ont eu lieu auront préparé la voie au règlement de matières d'un plus grand intérêt public.

Je me réjouis à la pensée qu'en pourvoyant plus amplement au maintien d'une force volontaire, vous avez consacré le principe que c'est pour les habitants du Canada un devoir de défendre leurs institutions, leurs foyers et leurs autels contre l'agression étrangère.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Je vous remercie, au nom de Sa Très-Gracieuse Majesté, des Subsides que vous avez accordés pour le service public de l'année.

Honorable Messieurs, et Messieurs :

En mettant fin, pour le présent, à l'exercice de vos fonctions législatives, je vous prie, en retournant au sein de vos familles, de vous appliquer à remplir ces devoirs sociaux, du fidèle accomplissement desquels dépend en si grande partie le bien-être de la société, ce à quoi vous aiderez si puissamment la confiance que vos concitoyens reposent en vous.

Nous sommes heureux d'avoir à annoncer un nouveau succès pour le Ministère. L'hon. M. Foley, maître-général des Postes, a été ré-élu par acclamation, lundi, dans le comté de Waterloo, et presque au même instant l'hon. M. Evanturel obtenait le même facile triomphe dans le comté de Québec. La nomination pour cette dernière élection, qui a eu lieu à Charlebourg, a été, au dire des journaux de Québec d'hier, une véritable fête pour M. Evanturel et ses amis.

Les autres ministres n'auront pas, comme nous l'avons déjà dit, aucune difficulté à se faire élire. Les dernières nouvelles que nous recevons des comités où ils se présentent nous confirment chaque jour dans nos prévisions.

On ne pense pas, dans le comté de St. Hyacinthe, faire d'opposition au Procureur-Général du Bas-Canada ; Phin. M. Scotte aura demain, jour de la nomination, le même succès que ses trois collègues déjà élus.

L'hon. M. Tessier, le ministre des travaux publics, a publié son adresse à ses électeurs de la division du Golfe. M. Tessier est certain du succès ; nous n'en voulons pour garant que la mauvaise humeur de M. Cauchon qui ne peut se faire à l'idée de se voir remplacé au ministère des travaux publics.

A Hochelaga, la candidature de Phin. M. Dorion est vue très favorablement. Il n'y aura pas d'opposition. La nomination est fixée à vendredi prochain, le 20 courant, et aura lieu à la porte de l'Eglise St. Viateur, Côteau St. Louis.

Les séances trimestrielles du Conseil-de-Ville de Montréal sont commencées depuis lundi et se termineront ce soir.

A la séance de lundi, le Maire a annoncé qu'il avait été informé, il y a quelques jours, par les Hons. MM. Dorion et McGee que le projet de réorganisation du Grand Tronc adopté par le Parlement contenait deux clauses préjudiciables aux intérêts de la ville de Montréal ; qu'il avait de-

mandé l'introduction d'une clause garantissant les sécurités de la ville qui s'élevaient à £75,000, et que cette clause avait été adoptée.

Lecture a été faite d'une lettre du secrétaire militaire demandant le concours du gouvernement de la ville pour réprimer les cas de désertions qui deviennent de plus en plus fréquents parmi les soldats stationnés à Montréal. Il a été résolu ensuite que le maire soit autorisé à offrir telles récompenses pour l'arrestation des étrangers qui viennent remplir à Montréal l'office d'enrôleurs au profit de l'armée américaine.

Le comité des finances a ensuite fait adopter son rapport demandant que \$76,000 de la somme de \$150,000, dont le prélèvement a été autorisé par le parlement pour la construction d'égouts et de canaux dans la ville, soient mises à la disposition du comité.

Ces travaux qui seront une grande amélioration pour Montréal et dont la nécessité se faisait sentir depuis longtemps, doivent commencer immédiatement.

Le Conseil-de-Ville a résolu de présenter une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général à son arrivée à Montréal.

Mgr. de Tion, qui est arrivé à Rome le 14 mai, écrit en date du 16 : "Sa Sainteté m'a paru avoir grandement vieilli. J'ai rencontré le cardinal Bedini, qui s'est montré admirable à notre égard comme en Canada. Aujourd'hui, le St. Père nous a envoyé un prêtre pour nous remercier d'être venus à la grande solennité..... Les évêques arrivent en foule de l'Orient et de l'Occident. La France doit en envoyer 60 : tous sont accompagnés d'un certain nombre de prêtres. L'évêque de Nîmes est attendu avec 50 ecclésiastiques de son clergé. L'empereur de Russie a envoyé deux évêques avec leur suite, à ses frais."

Les dernières nouvelles des Etats-Unis font mention de la prise de Memphis par les fédéraux, qui s'en sont emparés après un combat naval très sérieux dans lequel ils ont achevé bien cher leur triomphe. Avec la chute de Memphis le Mississippi se trouve maintenant presque complètement au pouvoir des fédéraux.

Ceux-ci ont aussi éprouvé des pertes très considérables à la dernière bataille devant Richmond. Les rapports officiels mentionnent 8,000 tués parmi lesquels grand nombre d'officiers.

On s'attend de jour en jour à une bataille près de Charleston.

Bulletin.

Par l'arrivée du North American, nous avons des nouvelles d'Europe jusqu'au 30 mai.

La guerre américaine et les différentes péripéties qu'elle présente est ce qui occupe le plus les esprits en Angleterre. Dans une des dernières séances des Communes, il a été donné avis qu'il serait fait une motion demandant une enquête sur les relations qui existent actuellement entre l'Angleterre et le gouvernement fédéral des Etats-Unis.

Le Times contient un article en réponse à un autre article du Journal du Commerce de New-York sur les sentiments hostiles qui se manifestent dans les deux sections de l'Union en-

Feuilleton de "L'Ordre."

Revue Musicale.

—Vous ne savez pas, le Ministère est tombé ?
—Ah, bah !
—Le gouverneur a accepté la résignation du dit Ministère ?
—Ah, bah !
—Et c'est l'opposition qui aujourd'hui triomphe.
—Ah, ah !
—Ah ça, dites donc, d'où venez-vous pour être si étonné d'une si grande nouvelle ! Ici n'en est plus une depuis trois semaines. — Expliquez-vous.

—L'explication est des plus simples. Supposez un moment qu'un Ministère soit seulement composé de Musiciens ; ne croyez-vous pas qu'ils gouverneraient au diapason de leurs sentiments ? Et ceci admis, n'êtes-vous pas d'avis que leurs discours empreints d'un crescendo, qui dégèreraient bientôt en furioso, amèneraient prestissimo un *de di da capo* sur le dos du *gracioso* ? Donc, le musicien ne doit pas s'occuper de politique, d'abord parce qu'il troublerait sans cesse l'harmonie qui doit régner au sein des grands corps constitués d'un pays, et parce qu'il compromettrait les intérêts d'une nation en faisant des lois à piécette. Or, tout en participant à vos jubilatons politiques, je dois vous dire que je ne saurais moi

déplacer de la sphère où j'ai pris racine ; je dois ajouter cependant que les changements ministériels qui viennent d'avoir lieu n'ont en aucune manière arrêté le sentiment musical si heureux que nous avons eu occasion de signaler pendant la saison écoulée. — Sur ce, je reprends le compte-rendu des concerts sur lesquels je me suis laissé arrêter.

Notre ami *Cæcilus*, le spirituel chroniqueur de l'*Echo*, nous a dit que la séance musicale donnée par M. Clarke a été charmante, ainsi que celle dirigée par Signor De Angelis. Le talent et l'activité de ces deux maîtres devaient en effet leur attirer les sympathies du public ; et sous ce rapport, rien ne leur a manqué. Nous les félicitons cordialement sur leurs succès.

On avait pu croire que la saison d'été, avançant à grands pas, calmerait le zèle des musiciens à donner des Concerts et plus encore celui du public à y assister. On avait tort cependant, car depuis la quinzaine nous avons eu cinq ou six de ces charmantes soirées qui nous font déjà regretter la saison d'hiver.

Il y a quelques jours, il y avait fête chez Nordheimer, à l'occasion du 82e anniversaire de la naissance du grand poète Irlandais Moore. Une jeune Société, formée des jeunes gens qui composent le chœur de l'Eglise St. Patrice et connue sous le nom de "*Tom Moore Club*," y a fait sa seconde apparition en public avec autant de suc-

cès pour elle que pour les pauvres au profit desquels elle donnait cette séance. Nous admirons cet esprit de bonne camaraderie qui règne parmi les Irlandais à l'instar de celui qui se fait remarquer chez les Anglais.

Le "*Tom Moore Club*" a chanté avec infiniment de goût plusieurs chœurs. Madame Laura Stevenson fut vraiment la reine de cette soirée où un public distingué l'accueillit avec enthousiasme. Elle reçut même, après un charmant morceau qu'elle venait de chanter avec un succès magnifique, un joli bouquet, prémice des nouvelles fleurs de la saison printanière. C'est la première fois que nous avons à signaler cette exquise galanterie à l'égard de notre gracieuse cantatrice.

A ce dernier titre, elle n'a pas voulu se séparer de ses amis et des admirateurs de sa belle voix et de son talent d'artiste, elle n'a pas voulu s'éloigner avec un succès magnifique, un joli bouquet, prémice des nouvelles fleurs de la saison printanière. C'est la première fois que nous avons à signaler cette exquise galanterie à l'égard de notre gracieuse cantatrice.

Cette grande soirée a eu lieu lundi de la semaine dernière chez Nordheimer. Le programme résumait en lui toute l'excellence des morceaux des principaux opéras ; et l'auditoire nombreux était composé de l'élite des deux sociétés canadienne et anglaise, qui s'é-

taient empressées d'aller entendre pour la dernière fois la *Prima Donna* monténaise.

Nous avons entendu déjà M. Stevenson interpréter plusieurs morceaux tirés des opéras les plus estimés de nos jours. Cette fois, elle a chanté avec un égal succès les partitions détachées de *Norma*, de la *Sonnambula*, du *Trovatore*, de *Fra Diavolo* et de *Maria Di Rohan*.

Le quintette "*Non, Amina n'est pas coupable*," a été exécuté avec beaucoup d'effet. Madame Boucher nous a fait grand plaisir, ainsi que M. Guénée, dans la voix douce et pure s'entendait si bien à travers les notes graves de M. T. Ducharme soutenus par le chœur que conduisait M. Adéard Boucher que nous considérons comme un excellent directeur. Malgré la plénitude musicale de ce quintette, on entendait la voix sympathique et fraîche de Mme Stevenson.

Comme tout tableau doit avoir son pendant, citons de suite l'admirable *Misère* de *l'Amant* dont l'exécution a été irréprochable. Quels délicieux effets produit cette voix qui se fait entendre dans la coulisse et que le chœur précède par des accords harmoniques d'une vigueur terrible ! L'auditoire a par là même été impressionné de la grandiose de ce morceau et l'a applaudi avec frénésie.

Mme Stevenson s'est montrée excellente cantatrice dans les *solis* qu'elle nous a fait entendre. Chaque morceau

emprunt d'un caractère différent a mis en relief les précieuses qualités de notre gracieuse chanteuse. Elle tient la note avec une grande justesse sans nuire à l'expression de la mélodie ; ses *cadenances* sont exécutées avec goût et facilité, le *brille* chez elle s'opère sans raideur ; et vraiment, il serait difficile de nous montrer meilleur appréciateur que le public dont le tact a été parfait en maintes circonstances.

La musique militaire du 16e régiment qui a pour chef M. De Angelis a exécuté plusieurs morceaux qui lui assurent une haute réputation. Nous sommes heureux d'avoir à constater la bonne tenue que montra ce corps de musique pendant le Concert. Nous avons remarqué parmi eux plusieurs solistes de talent, et les différents morceaux qu'ils ont joués témoignent de l'habileté de leur chef.

Ce Concert, quoique passablement long, n'a pas paru fatiguer l'auditoire ; il est vrai que la composition était bien tracée et que chacun était à son poste, offrant ainsi une marque de respect pour celle qui sait si bien se concilier les sympathies de tous les artistes.

Nous n'avons pas manqué de nous rendre à l'aimable invitation de M. Carter pour son cinquième et dernier concert.

C'est incontestablement une heureuse idée d'avoir inauguré en Canada une série de Concerts qui ne peuvent que

profiter à nos jeunes musiciens. Qu'ils suivent donc avec assiduité pour en recueillir tous les fruits, en écoutant un genre de musique auquel ils sont loin d'être accoutumés. La musique moderne présente assurément bien des charmes ; mais l'audition de morceaux classiques apprend au musicien la manière de phraser, d'attaquer, enfin de produire toutes les transitions qui constituent le savoir-faire d'un artiste. Aussi, nous nous sommes ravis de rencontrer à cette séance un de nos jeunes pianistes les plus à la mode, et de serrer la main à notre confrère M. Eglauich qui est un maître en matière de composition classique. Nous nous rappelons encore de lui avoir entendu exécuter du Mozart, et certes, il l'interprète avec un véritable talent. Il faisait admirablement ressortir toute l'essence mélodique du sujet, tout en observant d'une manière rigoureuse le rythme accentué de l'œuvre et le *brille* de l'exécution.

Pour en revenir au Concert de M. Carter, nous devons d'abord regretter que le fort beau piano de Steinway sur lequel il exécutait, présente un défaut qui nuit au pianiste ; la basse était pleine de vigueur, tandis que le dessus manquait de force. D'un autre côté, ce piano, accordé sur un diapason élevé, nous a fait apercevoir que le grand trio en C mineur de Beethoven a été fictivement transposé en C dièse mineur par suite de l'accord de cet instrument qui

est haussé d'un demi-ton. Or, le ton de C mineur présente un caractère sonible et sympathique qui entraîne avec lui des tonalités relatives d'un effet analogue, ou provoquent des contrastes frappants ; tandis que le ton de C dièse est rempli d'une douce somnolence mêlée à une certaine gaieté, amenant forcément différentes tonalités claires et sonores.

Le grand trio de Fesca fut, pour la même raison, exécuté en la bémol majeur au lieu de l'être en sol majeur ; le premier ton est plein de grâce et de tristesse, et, tout au contraire, le second ton est mixte.

Nous n'accusons pas M. Carter de cette anomalie entre le ton réel de l'œuvre et le diapason élevé de l'instrument. Mais nous blâmons fortement les fabricants de ne jamais se conformer aux règles de l'acoustique et de chercher à élever leurs instruments pour leur donner un éclat qui souvent n'est que de courte durée.

Quoiqu'il en soit, le trio de Beethoven nous a offert une excellente exécution dans son entier. Celui de Fesca, le compositeur romantique — ou romanesque, comme il vous plaira — par excellence, nous a fait le plus grand plaisir ; sa musique est mystique, accidentée, violente parfois pour mieux faire ressortir une phrase aussi suave que mélancolique, et dont les effets paraissent toujours nouveaux ; ce trio fut parfaitement rendu, avec goût, avec grâce et

vers le gouvernement britannique. Le journal anglais demande instamment qu'on en vienne à des sentiments plus raisonnables.

A l'occasion de la troisième lecture du bill des douanes, M. Disraeli a appelé l'attention de la Chambre sur l'état actuel des finances d'Angleterre. Il a prétendu qu'aucune circonstance ne justifiait l'augmentation de £5,000 stg. sur les dépenses de la guerre et de la marine. « Les plus grandes puissances de l'Europe, a-t-il dit, présentent des symptômes satisfaisants de tranquillité; pourquoi donc ces exagérations de dépenses de guerre? »

L'Autriche regarde le danger qui menaçait Rome depuis si longtemps comme éloigné pour une période assez longue; et se propose de réduire de beaucoup son armée dans la Vénétie et ailleurs.

En réponse à une adresse du comité des finances, le gouvernement a annoncé qu'il était en voie de négocier, par l'intermédiaire de la diplomatie, le règlement de la question italienne, et qu'il avait des raisons pour espérer que ses efforts seraient couronnés de succès; que les questions qui avaient été précédemment entamées avaient soulevé des difficultés, mais que ces difficultés allaient être bientôt applanies.

De graves difficultés viennent de s'élever au sein du parti unitaire italien. Le gouvernement a découvert il y a quelque temps un complot dont le but était de lancer une expédition au-delà des frontières. De nombreuses arrestations ont été faites, et à Brescia une lutte sanglante a eu lieu pour délivrer les prisonniers.

Une circulaire du ministre de l'intérieur a été lancée, exprimant la ferme intention du gouvernement de s'opposer par tous les moyens à de semblables expéditions. Le ministre invitait, en conséquence les préfets à prêter leur concours au gouvernement et à réprimer vigoureusement, au besoin par la force armée, des tentatives compromettantes pour la cause de l'Italie.

Ces mesures de rigueur ont causé une grande agitation en Italie et surtout en Lombardie.

D'un autre côté, quelques désordres ont eu lieu à Milan à l'arrivée d'un convoi de chemin de fer qui amenait cinquante prisonniers, et l'intervention de la force armée a été jugée nécessaire pour disperser les attroupements hostiles. Le journal mazzinien *Dritto* a été saisi pour la publication d'une adresse de l'association émanant de la ville de Brescia.

On annonce en outre qu'il se serait produit un soulèvement dans quelques pays du Tyrol confinant aux provinces italiennes, et que des mesures de précaution ont été prises par les autorités autrichiennes. Ces faits jetteraient probablement un jour plus complet sur les projets belliqueux qui viennent d'avorter. La propagande et la corruption, voilà les moyens qui, jusqu'à présent, ont précédé les faits d'armes des unités italiennes.

On ne saurait encore préciser exactement le but de l'expédition projetée. Cependant il paraît que ce mouvement giribaldien a eu pour objet de seconder l'insurrection grecque. Le général de Goyon est arrivé à Paris le 21. Avant son départ de Rome, il a publié un ordre du jour désignant le général Hughes pour exercer le commandement par intérim. M. de Goyon a annoncé en même temps qu'il n'y avait rien de changé dans la mission que remplissait à Rome l'armée française.

Depuis, on a parlé du comte de Montebello comme devant remplacer le général de Goyon près le gouvernement pontifical. Cette nomination toutefois n'a pas été officiellement annoncée.

La Pologne dont la cause nous est si profondément sympathique reçoit chaque jour de nouveaux coups de la part de ses oppresseurs. Des arrestations viennent encore d'être faites avec une grande intelligence.

Mme Willink a mérité les plus vifs applaudissements dans la production *L'auditoire*. En effet, elle était dans son bon jour; cependant, nous persistons à dire que la scène et l'air de *Rigoletto* ne sont pas dans les allures de sa voix. Ce qui convient à cette cantatrice, c'est l'école allemande; nous l'aimons dans ce genre de musique, mais là où le brillant, la cadence exigent de son gosier la souplesse, de la douceur, de la liaison, Mme Willink paraît gênée, fatiguée. Nous conseillons à cette cantatrice de talent d'aborder le moins possible la roulade et le point d'orgue.

« L'Exile » par Keller, et le « Dernier homme » par Calcutt, ont été chantés avec talent par M. McWatters. Mais nous ne pouvons pardonner au compositeur de « The last man » d'avoir si mal approprié le sens des paroles à la phrase musicale; ainsi, il commence le premier antécédent sur la césure du vers, et dénature dès lors tout le sens. Les couplets mélodiques ne se rapportent pas à la situation du ou des vers; cette maladresse serait sans doute permise à un français qui ne connaît pas la langue anglaise, mais elle n'est pas admissible chez un anglais.

Enfin, MM. Torrington et Carter ont joué un duo concertant pour piano et violon dans lequel le violoniste paraissait tant soit peu gêné; vers la fin surtout, son archet semblait paralysé; est-ce donc l'accompagnement qui en

à Varsovie et la compression la plus brutale pèse sur la population. On arrête, on déporte femmes et étudiants, enfants et vieillards. Des luthes se sont engagées entre les cosaques et le peuple auquel est refusée la dernière consolation de refaire sous la voûte sainte de ses églises l'hymne nationale *Boze cos Polske*.

Le Grand-Duc Constantin vient d'être nommé Vice-Roi de ce malheureux pays, et on espère avec son gouvernement l'intolérance de cette odieuse persécution.

Toutes les correspondances de la Ville-Eternelle signalent l'arrivée incessante d'évêques et de prêtres venus de tous les points du globe pour la grande solennité du 8 juin. Le *Siecle* s'élève de plus en plus de cette imposante réunion des représentants autorisés de l'Eglise et il cherche à cacher aujourd'hui sous un ton d'assurance les inquiétudes qu'elle lui cause.

En Italie les catholiques commencent à joindre des bienfaits de l'Eglise libre dans l'Etat libre. Plein d'entendre solliciter pour l'épiscopat, le gouvernement de Turin interdit à tous les membres de se rendre à Rome pour la grande solennité en question. Il agit ainsi uniquement par la pensée prudente de soustraire les évêques aux difficultés qui pourraient surgir à cette occasion entre eux et leurs diocésains. Son amour pour la liberté de l'Eglise se signale par une suite d'actes qui montrent assez les froissements inévitables de sa libérale protection.

La *Gazette de France* apprend de bonne source que Mgr. Hughes, archevêque de New-York, qui vient de se rendre à Rome pour assister à la canonisation des martyrs japonais, est chargé d'offrir à Notre-Saint-Père le Pape deux cent mille dollars, produit d'une souscription recueillie dans sa ville épiscopale.

La moitié de cette somme a été fournie, assurément, par des protestants, qui ne voient dans les atteintes portées à l'indépendance temporelle du Souverain Pontife qu'un triomphe pour la politique anglaise dans ce pays.

Banquet de l'Institut des Lois.

L'Institut des Lois, qui avait confiance dans les capacités de son premier vice-président, avait organisé à l'avance une soirée d'adieu, lors de la réception de ce monsieur au Barreau. M. Desjardins n'a pas trompé ses amis et surtout l'Institut; car lundi dernier (2 juin) un grand concours d'amis assistait à son examen et applaudissait aux éloges si dignement mérités que lui prodiguaient MM. Mackay et Day. Le soir, un magnifique banquet donnait à M. Desjardins une dernière occasion pour serrer la main de ses égaux d'hier, avant d'entreprendre et de poursuivre sur un théâtre plus élevé la rude carrière qu'il s'était tracée avec tant de succès et d'avantage.

Plus de trente membres de l'Institut des Lois assistaient à ce banquet, préparé avec beaucoup de goût par M. Aime Beliveau. Gonzalve Doutre, B. C. L., président de l'Institut des Lois, président et avait à sa gauche Ovide Perrault, L. L. D., et en face de lui M. Ugel Fontaine, premier président de l'Institut.

Après que les convives eurent goûté les mets succulents et recherchés de M. Beliveau, M. le président se leva et proposa la santé de T. C. A. Desjardins, etc., avocat. L'accompagnement cette nuit de mots très flatteurs, à l'adresse de ce monsieur et fit ressortir les services qu'il avait rendus à l'Institut, tant comme fondateur, que comme un de ses officiers.

M. Desjardins, en réponse à cette santé, qui avait été bue si chaleureusement par les convives, exprima cette généreuse pensée: « Cette fête, messieurs, n'est pas seulement la mienne, elle est aussi la vôtre. Je ne suis que l'occasion, que le prétexte de cette démonstration joyeuse. Ce que nous fêtons ce soir, c'est l'idée qui, il y a sept mois, présida à la fondation de l'Institut. » Cette idée, tout le monde la connaît, c'est celle qui devait établir avantagieusement l'union et l'avancement mutuel de tous les membres de cette jeune Société. M. Desjardins, en

était l'innocente cause? Peut-être.

M. Pyle a fait ressortir sa solidité comme musicien dans les deux trios sus-mentionnés.

Quant à la grande fantasia sur *Puritani* de Liszt, exécutée par M. Carter, l'auditoire mâle pense sans doute que tenir le grand livre en partie double présente beaucoup plus de difficultés que l'exécution de ce morceau. « Il ne faut jamais discuter ni des goûts ni des couleurs. »

Enfin, amis lecteurs, j'ai ouïe dire que l'orgue de l'église paroissiale allait être doté du clavier d'écho. Nous félicitons sincèrement le facteur et l'organiste; le facteur y trouvera une nouvelle occasion de nous faire connaître les éminentes qualités de son art; et l'organiste ne sera plus, nous l'espérons, aux prises avec un certain nombre d'ignorants qui l'accusaient de ne jamais produire le son lointain de cet instrument. Il est à peu près reçu en tout pays qu'un organiste doit avoir les épaules larges, ainsi que le dit le proverbe.

Avant de vous quitter, nous vous recommandons sérieusement, chers lecteurs, la maison Boucher et Manseau pour la riche collection de musique que possède ce magasin. Il y a peu de jours, nous y entrâmes, et nous y remarquâmes un choix de morceaux de moyenne force d'un goût exquis. Et à ce propos, il nous semble qu'on devrait donner en prix, dans les pensionnats,

milieu de l'émotion créée par une semblable fête, exprima le regret de se voir séparé de ses amis; « Mais, dit-il, chassons loin de nous ce regret, car il m'est personnel. Soyons joyeux, car nous fêtons notre prospérité commune, nos succès communs, nous fêtons finalement l'Institut des Lois. » Ces quelques paroles furent suivies d'une santé à l'Institut, à laquelle répondit M. le président Doutre. Ce dernier prouva que cette Société, fondée dans un but d'union et d'avancement mutuel, n'avait pas failli à sa mission. « La jeunesse, dit-il, avant la fondation de l'Institut, ne se voyait pas, ne se connaissait pas. Depuis, les étudiants sont tous amis, et si les principes de chacun différaient les uns des autres, ils étaient unanimes sur le terrain de la sympathie et de l'amitié. Quand nous voyons les services qu'a rendus cette institution, nous devons en remercier celui qui en a eu le premier l'idée. M. Joseph, jeune encore, faisant partie de la classe cadette des étudiants, a compris ce qui manquait à ses confrères. Lorsque les autres n'avaient aucune confiance dans la fondation d'une telle Société, lui, au contraire, travaillait avec énergie. Aussi, ses efforts ont-ils été couronnés d'un succès flatteur. On a voulu rejeter son nom, ainsi que sur M. Perrault, le mérite de la fondation de l'Institut, mais je dois à la vérité de dire que nous n'avons été que les instruments de la grande idée de M. Joseph. Et c'est déjà pour nous un honneur dont nous sommes fiers. »

Vint ensuite la santé portée au Barreau et à la chambre des notaires; Alexis Brunet, écrivain, et membre de l'Institut, y répondit. Il assumait que la protection de ces deux corps était accordée à cette jeune Société, dont il est heureux d'avoir été un de ses fondateurs.

M. Ugel Fontaine, premier président de l'Institut, répondit à la santé portée à la presse. Journaliste lui-même, il sut faire ressortir les immenses avantages de cette artillerie de la pensée et fit voir que dans notre pays, ce sont des jeunes gens qui ont fondé la plupart, sinon tous les journaux français et ce sont eux qui les dirigent presque tous.

M. Louis Perrault, jeune, chanta la chanson d'occasion suivante sur l'air connu des « Gueux », composée par un jeune poète canadien:

Présentons, suivant l'usage,
Mille souhaits de bonjour,
A celui qui le plus s'agit,
A tout seigneur tout honneur!

La loi, la loi,
Dit: « Tout est pour moi! »
Chacun pour soi!
Vive la loi!

Docteur en jurisprudence,
Et toi souhaiant un procès;
Avec un peu de prudence,
Tu n'aimes que des succès!

Tant qu'il n'aura rien à faire,
Si tu n'en fais rien, ça va;
Sors souvent aux heures d'absence,
Un paquet de papiers sous l'aisselle!

Si, malgré ça, la pratique
Ne t'empêche pas de t'enir,
Langue dans la politique,
C'est un moyen d'avancement!

Si tu vois quelque canaille
Se disputer en chemin,
Pousse-le à la bataille,
Tu les placeras le lendemain!

Prends soin que ta conscience
Sache s'étendre en tous sens;
On peut bien s'opposer à l'absence
En donnant tort aux absents!

Si tu défends l'héritage
De la veuve et l'orphelin,
Ne prends qu'un tiers en partage,
L'eau vient toujours au moulin!

Et si ton client s'ennuie
A te parler d'un endroit,
Dis qu'un affaire est confuse,
Fais le payer, c'est ton droit!

Et si t'en va à la chienne
Tâche de l'embarquer au Palais,
S'il en dépasse l'heure,
Il sera dans tes filets!

Quand tu plaidas sa cause,
Fais-lui souvent des clin d'oeil,
Car le flatte et le dispose
A trouver tout pour le mieux!

Si tu perdis, par malchance,
Dis que le jury est un sot;
Tient pour l'Apôtre, c'est ta chance,
Et tu t'en vas un bon magot!

Si tu plaides, sur ton mémoire,
Chienais en long discours,
Fais-lui, dans un bon ton, une histoire,
Le détail des faits de Cours!

Au ciel, jamais on n'est chienne,
Dieu seul y juge en tous cas;
C'est pourquoi, fût de chienne,
L'on n'y voit pas d'avocats!

des ouvrages de musique, de même qu'on remet au lauréat des livres sur les matières qui lui ont mérité la couronne de laurier.

Puisque musique il y a, nous devons sincèrement remercier M. Jung pour sa gracieuse remise du « Guitariste ». Nous avons examiné avec soin ce recueil et nous ne pouvons que féliciter ce compositeur de ses heureuses conceptions. Ce livre rendra un grand service, aussi bien par le talent avec lequel il est écrit que par le goût qui y préside, aux personnes qui s'adonnent à l'étude de la guitare.

Et pour terminer, nous apprenons que la Société St. Jean Baptiste organise un Concert-Promenade. Nous espérons que l'esprit de nationalité qui doit présider à cette fête nous fera entendre tous nos jeunes artistes canadiens ainsi que l'excellent chœur des Montagnards Canadiens qui devrait, plus tard, organiser des Concerts bi-mensuels pour l'agrément de la classe laborieuse. Nous aborderons prochainement ce sujet et nous en démontrons l'utilité.

HENRI DE TERLAC.

Université-Laval.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une annonce qui paraît dans nos colonnes d'avertissements au sujet d'un examen pour le Baccalauréat-ès-Arts et l'inscription, lequel commencera le premier juillet prochain.

Nous, qui suivons sa carrière,
Puisse-t-on nous, à notre tour,
Sauter la rude barrière
Comme le héros du jour!

Si nous répondons sans faute,
Quand l'examen viendra,
On nous fera, comme autre fois,
Bonneurs, gloire et honneur!

Mais caressons la bouteille,
Plus on la connaît à fond,
Plus on croit de merveilles,
Plus on voit qu'on a raison!

Si, par hasard, le vin d'Porto
Fais la guerre au bien-être,
J'trouve-tous deux à la porte
Pour les mettre à la raison!

La loi, la loi,
Dit: « Tout est pour moi! »
Chacun pour soi!
Vive la loi!

L'absence de M. Adolphe Fontaine priva les convives d'une réponse digne à la santé portée à la prospérité du pays; mais elle n'en fut pas moins chaleureusement. Un malentendu empêcha malheureusement M. Joseph de répondre à celle portée à la nationalité canadienne, mais elle subit un sort non moins heureux que la précédente.

MM. Wilfrid Laurier et Oscar Archambault en répondant à la santé portée à la littérature canadienne, firent ressortir l'absence au Canada de carrières qui servent de contingent aux autres pays. « Mais, dirent-ils, en revanche, nous avons la carrière des lettres. Plusieurs de nos concitoyens l'ont suivie avec honneur. Espérons que la jeunesse ne dérogera pas à l'espérance qu'on nourrit à son égard. » Ces deux jeunes messieurs ont débute avec succès et promettent de se faire remarquer avantageusement.

Vint en dernier lieu la santé portée aux dames; elle fut bue avec un entrainement et un enthousiasme faciles à comprendre. « Il y aura toujours à dire, disait le programme, quelque chose sur les dames, tant qu'il en restera une sur la terre. Sans elles, l'auroré et le soir seraient sans secours et le midi sans soleil. »

M. Ovide Perrault était chargé d'y répondre. « En m'adressant à vous messieurs, dit-il, pour vous parler de notre délicateuse moitié « le beau sexe », je ne m'adresse pas à des étudiants en droit, mais bien à des jeunes gens susceptibles de comprendre ce qu'il y a de sublime dans un sujet qui, nous devons le dire, réunit le symbole de nos pensées. Le droit civil enlève à la femme, une partie des droits qui contribuent à charmer l'existence; aussi, je ne garderai d'eux en parler en homme de loi. »

En terminant M. Perrault, dans une invocation à la femme et en lui décernant ce beau titre d'ange gardien de l'humanité s'exprima ainsi: « Continue ta course enchanteresse à travers le monde, déverse sur ta route tes fécondes pensées d'amour, et si quelque jour, tu rencontres l'ami, que nous fêtons ce soir, donne lui le bras pour qu'il se dise: fort, altimé son esprit de tes divines inspirations, et il aura entrevu le ciel! »

MM. Lefebvre, Guénette, Vilbon, Ruby et Labelle varièrent le programme des pieds, le jeu de Saint, car il était un des *Apôtres* à qui N. S. P. le Pape a lavé les pieds: bonheur qu'il appréciait vivement, et dont il a conservé jusqu'à la fin un doux souvenir. Comme dans ce la fin portait l'ardeur qui lui était naturelle, il est bien à craindre qu'il n'y ait trouvé son coup de mort. C'est une flussion de poitrine qui l'a emporté. Cependant sa maladie a peut-être été amenée par une fièvre romaine qui l'avait beaucoup affaibli, mais il en paraît-elle guéri, car la veille de sa mort il se trouvait parfaitement bien. Une rechute occasionnée peut-être par quelque manque de précaution, a amené sa mort en moins de 24 heures. C'est moi qui lui ai donné les derniers soins de l'Eglise, et je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle ravissante pitié il les a reçus.

« J'ai passé à Rome, ajoute Mgr de Montréal, de profonds souvenirs de sa piété et de sa régularité: c'est ce qu'a prouvé la longue suite de prières et d'ecclésiastiques qui l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure. Il a été inhumé, par une faveur toute particulière, dans la célèbre Eglise de Ste. Marie de la Minerve, à côté d'un Evêque, que j'ai beaucoup connu, Mgr Luquet, Evêque d'Hebron. »

Nous n'ajouterons qu'un mot à cet hommage suprême: c'est que l'abbé Leblond laisse partout où il a vécu, au Canada surtout, un grand nombre d'amis à qui sa mémoire sera toujours chère, et qui conserveront le souvenir de ses vertus, de ses aimables qualités et de ses bonnes œuvres.

M. Leblond était membre de la société d'une messe et de la caisse ecclésiastique de St. Jacques.

Voici les bills sanctionnés par le gouverneur à la clôture de la session, lundi dernier:

Acte pour changer le titre officiel des inspecteurs et surintendants de Police pour les villes de Montréal et Québec.

Acte pour abroger l'Acte Vingt-trois Victoria, chapitre cinquante, et pour amender l'Acte concernant les institutions municipales du Haut-Canada, en tant qu'il se rapporte aux Cours de Record.

Acte pour établir des lignes latérales dans le township de Kenyon, dans le comté de Glengarry.

Acte pour amender l'Acte pour amender et réformer les actes concernant la banque commerciale du district de Midland et pour changer son nom de corporation en celui de « La Banque Commerciale du Canada. »

Acte pour amender l'Acte d'incorporation de l'Académie Industrielle de St. Laurent.

Acte pour fournir à la régularisation et au dépôt de certains registres de baptêmes, mariages et sépultures.

Acte pour consolider partie de la dette due par le municipalité du comté de Hastings.

Acte pour légaliser l'élection des syndics pour la construction d'une Eglise Catholique dans la paroisse Ste. Brigide, ainsi que leurs procédés.

Acte pour faire retomber sur la corporation de la ville de Toronto le paiement des frais de garde, entretien et entretiens de certains prisonniers dans la prison communale des comtés-unis d'York et Peel.

Acte pour ériger la partie de la paroisse St. Roch de Québec, située sur la rive nord de la rivière St. Charles, en une municipalité séparée.

Acte pour incorporer la Société Ecclésiastique du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Acte pour permettre aux contribuables du comté de Lincoln de faire choix d'une localité plus convenable comme chef-lieu.

Acte pour confirmer l'action de la corporation de ce-dit township unis d'Arthur et Luther, en vertu de l'acte pour permettre au Conseil de Comté de prélever des deniers pour aider aux personnes, en certains cas, à enseigner leurs terres, et pour d'autres fins.

Acte pour amender l'acte concernant les locataires et locataires.

Acte pour amender l'acte incorporant les Sœurs de la Charité de Québec.

Acte pour rendre applicable aux comtés de Wentworth et Lincoln, l'acte concernant la protection accordée aux propriétaires de terrains sur la rive du Lac Ontario, dans les comtés de York, Peel et Halton.

Acte relatif aux hypothèques (*mortgages*) dans le Haut-Canada.

Acte pour amender de nouveau la charte de la Banque du Haut-Canada.

Acte pour changer le nom de David Allan Poe et de sa famille en y ajoutant le nom de « Watt. »

Acte pour amender de nouveau l'acte municipal reformé du Bas-Canada.

Acte pour incorporer la Société de l'Orphelin et de bienfaisance pour les veuves de Kingston.

(A continuer.)

L'abbé Leblond.

Nous apprenons avec un profond regret la mort de l'abbé Jacques Edmond Leblond. Ce jeune prêtre est décédé à Rome, au Séminaire français, le 12 mai dernier, à l'âge de 38 ans. Il était né à Québec le 10 janvier 1824. Il avait fait ses cours d'étude à St. Hyacinthe, et il fut ordonné prêtre en 1847. Aussitôt après son ordination, il fut envoyé par Mgr de Montréal, aux Lazaristes de la Pointe St. Charles, au secours des émigrés irlandais atteints de typhus. Après cela, Mgr. le nomma missionnaire dans les townships de l'Est. Sa mission comprenait Milton, Roxton et Stuckey. Il y demeura deux ans, et y brisa à jamais sa santé par des excès de zèle et de travaux apostoliques. Il déploya dans cette mission une activité et un dévouement évangéliques qui épuisèrent ses forces. Il était de ceux qui font toujours plus que leur devoir, et dont les bonnes œuvres accomplies ne font que redoubler l'ardeur.

On lui donna la petite cure de l'Isle-Bizard dans l'espérance qu'il y retrouverait ses forces. Deux ans après, sa santé étant meilleure, il accepta la cure de la Rivière des Prairies, où il demeura quatre ans. Mais sa santé devenant plus mauvaise, il quitta le vicariat de sa place et fit un voyage d'un an en Europe. Il revint mieux, mais ce retour de santé ne dura pas et il fut bientôt obligé de quitter définitivement la Rivière des Prairies pour voyager. Depuis ce temps, il séjourna presque constamment à l'étranger, dans les Etats du Sud, à Baltimore (où il passa deux hivers dans l'excellente famille de M. Spaulding) en Floride à la Havane. Pendant tous ces voyages, il ne cessait de remplir son ministère sacré, il prêchait, il convertissait, il accomplissait des bonnes œuvres, et il remplissait des devoirs de ses fonctions. Partout où il passait, il faisait du bien, et laissait des souvenirs religieux. Avec sa santé débilitée, il accomplissait ce que bien d'autres en pleine santé n'auraient pu tenter.

Peu d'hommes ont eu autant d'amis; on en rencontrait partout en voyageant, qui vous parlaient de lui avec une vive affection et une reconnaissance chrétienne. L'amabilité de son caractère, l'agrément de ses relations, son obligeance lui avaient acquis bien des amis, même parmi les protestants, qui parlaient de lui avec estime et respect. Il y a deux ans et demi, il partit de la Havane pour l'Espagne, comme aumônier sur un vaisseau espagnol. Il parcourut toute l'Espagne. Il était fixé à Rome depuis un an et demi, il y étudiait l'hébreu et le droit canon. Il espérait pouvoir revenir en Canada, l'année prochaine, reprendre l'exercice de son ministère parmi ses compatriotes; mais la mort est venue mettre fin à ses projets et à ses longues souffrances, à la veille du grand événement religieux qu'il se préparait à contempler avec une profonde émotion.

Voici comment Mgr de Montréal rend compte de sa dernière maladie, de sa mort et de ses funérailles dans une lettre adressée à madame Leblond, sa mère: « Nous l'avions trouvé le 9 avril à notre arrivée à Rome, assez bien; il se donna beaucoup de mouvement pour nous aider à nous loger convenablement, et il éprouvait un si grand plaisir à nous voir qu'il ne nous quittait plus. Il faisait lui-même violence pour qu'il prit du repos, car nous nous apercevions sans peine qu'il avait besoin de ménagement. Son extrême obligeance lui faisait encore prendre soin d'une excellente famille américaine, de sa connaissance, qui se trouvait à Rome. A tout cela se joignait le mouvement qui lui faisait donner pour le lavement des pieds, le jeudi Saint, car il était un des *Apôtres* à qui N. S. P. le Pape a lavé les pieds: bonheur qu'il appréciait vivement, et dont il a conservé jusqu'à la fin un doux souvenir. Comme dans ce la fin portait l'ardeur qui lui était naturelle, il est bien à craindre qu'il n'y ait trouvé son coup de mort. C'est une flussion de poitrine qui l'a emporté. Cependant sa maladie a peut-être été amenée par une fièvre romaine qui l'avait beaucoup affaibli, mais il en paraît-elle guéri, car la veille de sa mort il se trouvait parfaitement bien. Une rechute occasionnée peut-être par quelque manque de précaution, a amené sa mort en moins de 24 heures. C'est moi qui lui ai donné les derniers soins de l'Eglise, et je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle ravissante pitié il les a reçus. »

« J'ai passé à Rome, ajoute Mgr de Montréal, de profonds souvenirs de sa piété et de sa régularité: c'est ce qu'a prouvé la longue suite de prières et d'ecclésiastiques qui l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure. Il a été inhumé, par une faveur toute particulière, dans la célèbre Eglise de Ste. Marie de la Minerve, à côté d'un Evêque, que j'ai beaucoup connu, Mgr Luquet, Evêque d'Hebron. »

Nous n'ajouterons qu'un mot à cet hommage suprême: c'est que l'abbé Leblond laisse partout où il a vécu, au Canada surtout, un grand nombre d'amis à qui sa mémoire sera toujours chère, et qui conserveront le souvenir de ses vertus, de ses aimables qualités et de ses bonnes œuvres.

M. Leblond était membre de la société d'une messe et de la caisse ecclésiastique de St. Jacques.

Faits Divers.

—Un télégramme reçu de l'Archevêché de Québec annonce que M. Césaire Gauthier, Vie-Gén., demeurant au Collège Ste-Anne, est mort d'apoplexie. Ses funérailles auront lieu jeudi prochain. M. Gauthier était membre de la société d'une messe.

—L'Union-Catholique a donné, dimanche dernier, une séance publique à l'occasion de la visite, au Collège Ste. Marie, du Rév. Père Sopranis, Visiteur-général de la Compagnie de Jésus.

M. Cyrille Boucher, avocat, a donné, en cette circonstance, une lecture très intéressante sur le rôle que joue la Papauté dans la société. Ce travail, appuyé sur des autorités sérieuses et des faits de foi, objet de longues recherches et fait consciencieusement, est un des plus éloquentes plaidoyers en faveur de la Papauté que nous ayons entendus.

Après la séance, le Rév. Père Vigor, se faisant l'interprète du Rév. Père Sopranis, adressa quelques félicitations à M. Boucher et des paroles encourageantes aux membres de l'Union-Catholique qui avaient choisi cette occasion pour témoigner de leur attachement à la cause du pouvoir temporel du Pape.

—Nous apprenons que la souscription pour aider à la construction d'une église catholique dans le township d'Auckland, ouverte la semaine dernière en cette ville, s'élève à \$18.

—Un parti d'émigrants allemands de plus de cent a laissé Québec, ces jours derniers, en route pour Renfrew, Haut-Canada.

—Les incendies deviennent très fréquents. Avant hier lundi, il en fut déclaré vers 10 heures dans une espèce de hangar qui sert d'entrepôt de grain, en arrière de la demeure de M. A. M. Delisle, rue Sherbrooke. Activées par une brise nord-ouest, les flammes ne tardèrent pas à se communiquer aux édifices voisins, et, en quelques instants les magnifiques bâtisses appartenant à Mgr. Bourget, qui forment le pâté de maisons connu sous le beau nom de *Place Larivue* était dévoré par l'élément destructeur. Sur cinq maisons les deux premières, faisant le coin des rues St. Denis et Sherbrooke, ont été entièrement détruites; les trois autres sont considérablement endommagées par le feu et plus particulièrement par l'eau. Le maire, le chef de police Lamboie avec un corps de garde, qui se sont rendus promptement sur les lieux du désastre, ont réussi à organiser un système effectif pour soustraire les membres et les effets à l'incendie. Nous apprenons que les propriétés de Mgr. de Montréal étaient assurées pour \$2,200, mais que les pertes ont été de \$2,500 en sus de l'assurance.

Nous sommes priés d'offrir les remerciements de l'Evêché de Montréal à Son Honneur le Maire, aux pompiers et aux citoyens qui ont déployé tant de zèle pour protéger cette propriété.

—Un second incendie a eu lieu vers 2 heures hier matin dans la maison occupée par un M. Gauthier, 9295 rue St. Joseph; mais on put l'éteindre avant qu'il en résultât de graves dommages.

—C'est à 2 heures, samedi matin, qu'éclata à Québec le désastreux incendie dont nous avons dit un mot dans notre numéro de lundi. Le feu a pris naissance dans la boutique d'un M. Gauthier, charbonnier, quartier St. Louis, et avant qu'il ait pu s'en rendre maître, il avait dévoré 95 maisons, situées comme suit:

Rues Scott, 38; Berthelot, 8; Drolet, 11; Plessis, 12; Barton, 10; Prévoist, 13; Nouvelle, 2; Claire Fontaine, 5; Artillerie, 1.

« Ce ne fut que vers 5 heures, dit le *Canadien*, que les pompes purent être mises en action; à plusieurs reprises les tuyaux en cuir, grâce à leur mauvais état, ne purent supporter la pression de l'eau et se rompirent, dominant ainsi à l'élément destructeur le temps de se développer davantage. Plusieurs croient que sans l'arrivée des artilleurs avec leur pompe, l'incendie aurait été tout fait. »

« Les maisons incendiées étaient presque toutes en bois et il n'y en avait que peu d'assurées, de sorte que le désastre va peser lourdement sur la plupart des victimes. Nous ne pensons pas que personne ait péri dans cet incendie, bien que plusieurs y aient reçu des blessures. Un grand nombre des incendies, survenus par l'incendie pendant qu'ils étaient encore au lit, n'

FONDERIE DE LA CITE,
80 et 62, Rue de la Reine,
MONTREAL.

CLOTURES EN FIL DE FER
ET
Travaux d'Ornements.

ON ATTIRE l'attention spéciale sur notre
grand Varié d'Échantillons pour CLOTURES
de CHATEAUX.
Les TRAVAUX qu'on voudra bien nous con-
fier recevront notre attention particulière.
IYVES et ALLAN.
11 juin. 53

BAIN.

Le Soussigné a le plaisir d'annoncer au Public
que tous ceux qui désirent venir passer la
belle saison à la Campagne, trouveront à la
Rivière-Quelle des Maisons bien propres et prêtes
à les recevoir. Depuis longtemps, les avantages
qu'offre cette riche Paroisse, pour les personnes
qui aiment à prendre le bain d'eau salée,
étaient inconnus, mais, ces années dernières,
quelques familles sont venues y passer l'été, et
quelques familles ont trouvé que cette place peut rivaliser
avec Cacouna pour son site, et qu'elle l'emporte
sur cette dernière par les avantages qu'elle offre
aux Promeneurs de se procurer les vitres de
meilleure qualité et à prix réduits pour TOI-
LETTES D'ÉTÉ. O'YAVE LANGLOIS.
(signé). O'YAVE LANGLOIS.
Rivière-Quelle, 7 juin 1862. 79

PAPIER

Moulins de Lorette et de Portneuf.
Un Assortiment considérable de
Papier pour Impression et
pour Envelopper

toujours en mains et à vendre au
PLUS BAS PRIX POSSIBLE.
OUVILLIER et CIE,
Agents.
Rue St. Pierre.
am-79

9 juin.

ENSEIGNE DU MARTEAU,
COIN DES

Rues St. Gabriel et St. Paul,
MONTREAL.

Le Soussigné vient de
recevoir un Assortiment
complet de FERRON-
NERIE, QUINCAILLERIE,
COUTELLERIE,
ETC., ETC., ETC., de toute gran-
deur avec Tuyaux pour Eau chaude, etc., sim-
ples et doubles, chauffés avec Bois ou Charbon,
d'après les derniers Patrons et les plus amé-
liorés.

GERMAIN LEPAGE.
9 juin. 79

AVIS.

AFIN de rencontrer les desirs de la commu-
nauté mercantile et pour mieux établir la valeur
du CHELIN ANGLAIS à VINGT-QUATRE
CENTS, ils ont PAYÉS et REÇUS à ce mé-
me taux dans toutes les sommes que l'on ra-
quera, par les Banques suivantes :—

BANQUE DE MONTREAL,
BANQUE DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE-
DU NORD,
LA BANQUE DU PEUPLE,
LA BANQUE MOLSON,
LA BANQUE DE LA CITE,
BANQUE COMMERCIALE DU CANADA,
LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

Et les principaux Marchands en Gros
et en Détail de cette ville.

DIX OUVRIERS, capables comme CORDON-
NIERS, sont demandés par le Soussigné, ré-
sident en la Paroisse de Ste. Martine, Comté de
Chateauguay.

DONTAIL GARREY.
4 juin. 57

ADOLPHE BELANGER,
NOUVEAU MAGASIN

DE
MEUBLES,
57, RUE ST. LAURENT, 57.

A l'honneur d'informer ses
amis et le public qu'il a ouvert
un BEAU MAGASIN de MEU-
BLES à l'adresse ci-dessus, et
qu'il aura constamment en
mains un grand Assortiment de
MEUBLES de sa propre Ma-
nufacture.

Toute Commande qu'on vou-
dra bien lui confier, sera exé-
cutée avec promptitude et dans les derniers
délais.

Tous Réparages faits avec soin et édi-
fiance.

Les Prix sont extrêmement réduits.
Il espère, par son zèle et son activité, mé-
riter une bonne part du patronage public.
6 juin. 14-78

SALONS DE MODES
A
L'ETABLISSEMENT

DE
MODISTE,
(PREMIER PRIX.)

161, Rue Notre-Dame, 161.

MADAME SILVERMAN vient
de recevoir son Assortiment an-
nuel et considérable de MA-
CHANDISES de MODES, tant
françaises, anglaises qu'amé-
ricaines. Cet Assortiment consiste en
CHAPEAUX, COIFFES, BON-
NETS, FEUTRES, FLORES,
RETIANS, etc., etc., tous Articles
les plus élégants et les plus riches pour TOI-
LETTES D'ÉTÉ, le tout sur les Patrons les plus
nouveaux qui peuvent être trouvés dans la ville.
Les Dames qui ont l'intention d'acheter leurs
TOILETTES D'ÉTÉ, doivent visiter cet Etablisse-
ment avant d'aller ailleurs.

4 juin. 58

Outils de Jardins.

Pelles et Bêches en Acier, Fourches, Râteaux,
Nouveaux, Soixanteux de Jardins, Truelles, Ar-
rosoirs, etc., venant d'être reçus et à vendre par
GEO. HAGAR.
302, Rue St. Paul.

Balances Patentées.

Balances Patentées de 300 à 3,500.
—AUSI—
Des Balances à Comptoir, des meilleurs Manu-
facturiers, garanties être justes.
A vendre par
GEO. HAGAR.
302, Rue St. Paul.

4 juin. 77

GRANDE REDUCTION.

GANTS D'ALEXANDRE,
Pour Dames, 4s. 6d.
Messieurs, 5s.

Le Soussigné a l'honneur d'informer le Public
qu'il vient de recevoir

Par les derniers Steamers de la Ligne Cana-
dienne un Assortiment complet de

TAPIS,
SAVOIR :

Tapis Velours,
" Bruxelles,
" Tapisseries, 3/4 la verge,
" Impériaux,
" Superfins,
" Union et Chanvre.

—AUSI—
Son Assortiment de

MARCHANDISES
DE

PRINTEMPS ET D'ETE,
Y compris toutes les

NOUVEAUTÉS
Produites sur les Marchés français et anglais.

Robes de Mousseline de Chine,
Do de Perse riche,
Do de Grenadine,
Do Barege français,
Do Soie brochée et de Fan-
taisie.

Tafetas Pompadour,
Do façonné à Pois.
Soie glacée noire de tout prix.
Parasols français à la Marquise
et droits,
Fleurs françaises,
Plumes et
Ornements de Tête,
Rubans.

Garnitures pour Robes,
ETC., ETC., ETC.

JOSEPH BLAUDRY,
181, RUE NOTRE-DAME,
Vis-à-vis le "Crystal Block".

12 mai. 58

ROYAL INSURANCE COMPANY

COMPAGNIE
D'Assurance Royale

LIVERPOOL ET LONDRES.

CAPITAL :—£2,000,000 et un Grand
Fonds de Réserve.

Le Soussigné a l'honneur d'informer le public
que M. J. L. BRAULT, de cette Ville, est di-
recteur autorisé à prendre des Risques pour cette
Compagnie.

HAVILAND L. ROUTH,
Agent.

DEPARTEMENT DU FEU.
CETTE COMPAGNIE continue à assurer les
bâtiments et toutes sortes de Propriétés contre les
pertes ou dommages par le feu, à des CONDI-
TIONS les plus LIBÉRALES, et aux TAUX les
plus BAS chargés par AUCUN BONNE COM-
PAGNIE.

Toutes pertes justes promptement réglées,
sans déduction ou escompte, et sans rétro-
cession.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de
cette Compagnie garantissent la plus parfaite
sûreté aux Assurés.

Il n'est rien chargé pour Polices ou Transferts.
Taux de Primes favorables.

DEPARTEMENT DE LA VIE.
Les avantages suivants, entre un grand nom-
bre d'autres, sont offerts par cette Compagnie
aux personnes qui se proposent d'assurer leur Vie :
Parfaite sûreté pour l'accomplissement des en-
gagements envers les Porteurs de Polices.

Une grande réputation de prudence et de ju-
gement, et la plus libérale considération de toute
question liée aux intérêts des Assurés.

Trente jours de grâce accordée pour le paie-
ment des Primes de renouvellement, et pas de
rétrait de Police pour créance non-intentionnelle.
Polices échues pour non-paiement de Primes
peuvent être renouvelées dans les trois mois en
payant la Prime, et une amende de dix centimes
par cent sur la Prime. La prochaine division
des profits en 1862.

Estampes et Polices données gratuitement.
Tous les frais de Médicins payés par la Com-
pagnie.

Le Soussigné a l'honneur d'informer le public
qu'il a transporté son Bureau dans celui de la
ROYALE, No. 15, Rue de la Commune, vis-à-vis
les Quais, chez H. L. ROUTH, Ecr., Agent.
J. LEANDRE BRAULT,
Assistant-Gérant,
Département Français.

6 juin. 57

CHARLES HEARN,
OPTICIEN,

160, Rue Notre-Dame, 160,
Coin de la Rue St. Jean-Baptiste.

MANUFACTURIER ET IMPORTATEUR
D'INSTRUMENTS
D'Optique, de Mathématique

ET DE
PHILOSOPHIE.

Meilleures PIERRES CRISTALISEES et au-
tres "SPECTACLES" pour la VUE.
INSTRUMENTS, MODELES et PETITS OU-
VRIERS en CUIVRE faits à l'Ordre.
REPARAGES de toutes sortes exécutés avec
promptitude et à des Prix raisonnables.

21 mai. 57

No. 163,
RUE NOTRE-DAME,
(CATHEDRAL BLOCK.)

Le Soussigné est maintenant en mesure de
vendre son Assortiment complet d'EFFETS dans
le genre ci-dessus mentionné, au No. 163, Rue
Notre-Dame, à des Prix encore moindres que ci-
devant.

Un Lot de PAPIER à NOTE, de 75 cents la
Rampe.

ENVELOPPES, pour GRANDES LETTRES,
80 cents le mille.

VUES STEREOGRAPHIQUES, 50 cents la
Douzaine.

MUSIQUE, par les meilleurs Compositeurs,
de tous genres, 12 sous le Morceau.

J. Andrew Graham.
5 mai. 65

Couturières demandées.
ON DEMANDE TROIS BONNES COUTU-
RIERES pour travailler dans les CHERMISES et
les Collets.

—AUSI—
Une personne bien entendue à travailler au
Moulin à Coudre.
S'adresser au No. 50, Rue St. Dominique, de 5
à 6 heures P. M.
2 juin. 76

RAPPELEZ-VOUS
QUE LE

JARDIN GUILBAULT
EST

MAINTENANT TRANSPORTE
DANS SON

VASTE ET MAGNIFIQUE LOCAL.
Haut de la Rue St. Laurent.

ADMISSION :—QUINZE SOUS.
6 juin. 78

Aux Naturalistes et autres!
Si vous voulez étudier la Nature, allez au

JARDIN GUILBAULT,
HAUT DE LA RUE ST. LAURENT.

Vous pouvez y voir le
Baby Wapeti,
qui est né le 29 Mai.

C'est le premier qui soit né en Canada.
UNE VRAIE BEAUTE.
J. E. GUILBAULT.
6 juin. 78

COMPAGNIE
DE
Vapeurs Océaniques

DE
MONTREAL.

1862. Arrangement d'Été. 1862.

Les Passagers sont déposés à Londonderry,
Glasgow et Liverpool.

Des Billets de Retour peuvent être obtenus
à des Prix réduits.

Cette Compagnie possède les Vaisseaux de
première classe suivants :

Norwegian 2,500 ton.—Capt. McMaster.
Hibernian 2,500 ton.—Capt. Grange.
Robertson 2,500 ton.—Capt. Borland.
New-Scotian 2,500 ton.—Capt. Ballantine.
Anglo-Saxon 1,800 ton.—Capt. Graham.
North-American 1,800 ton.—Capt. Burgess.
Jura 2,300 ton.—Capt. Aiton.
Nouveau Vaisseau, 2,600 ton.—

Portant les Mallets Canadiennes et celles des
Etats-Unis.

Un des Vaisseaux plus haut nommés partira
de LIVERPOOL, tous les JEDIS, et un autre de
QUEBEC tous les SAMEDIS pendant la Sai-
son, arrivant à Loch Foyle pour déposer ou
prendre les Passagers allant ou venant d'Irlande
et d'Ecosse.

Les Passagers de Glasgow ont des Billets qui
les transportent de et à Londonderry sans au-
cune charge extra.

Voici la Date des Départs de Québec :

Hibernian Samedi, 7 Juin.
Robertson Samedi, 14 Juin.
North-American Samedi, 21 Juin.
Jura Samedi, 28 Juin.
New-Scotian Samedi, 5 Juillet.

Prix du Passage de Québec.
CHAMBRE, PONT.

(Suivant les conventions.)
A Glasgow \$66 \$88 A Glasgow \$30
A Londonderry \$66 \$88 A Londonderry \$30
A Liverpool \$66 \$88 A Liverpool \$30
On ne peut se réserver des Cabines qu'en payant
à l'avance.

Un Médicin expérimenté se trouve à bord de
chaque Vaisseau.

Jusqu'à la fin de la Saison, ces Vapeurs suivent
la route ordinaire du Sud d'Antiochia et de Terrence,
élevant ainsi le Canal Canadien et le Détroit de
Bellevue.

Pour informations particulières, s'adresser à
EDMONTONE, ALLAN et CIE.,
Coin des Rues Vauvillie et des Communes.
6 juin. 76

NOUVELLE
QUINCAILLERIE.

LES Soussignés annoncent l'arrivage de leur
complet Assortiment de

QUINCAILLERIES
ANGLAISE ET FRANÇAISE.

Consistent en :

Quincailleries pour Constructeurs,
do Ebénistes,
do Selliers,
Fournitures pour Bourreurs,
do de Pianos,
do de Maisons,
Outils de Mécaniciens.

Venant d'être reçus, un Assortiment
D'Instruments de Rochester Coopers.

—AUSI—
Assortiment général d'ARTICLES propres à
toutes les branches du Commerce, que les Sou-
signés vendront aux plus BAS PRIX possibles,
à ARGENT COMPTANT ou sur un Crédit ap-
prouvé.

—En Gros et en Détail.—
C. C. SNOWDON & CIE.,
(Ci-devant WALKER, SNOWDON & CIE.)
264, Rue St. Paul.
14 mai. 65-69

Papeteries au meilleur Marché.

Musique au meilleur Marché.

Vues Stéréoscopiques au meilleur Marché.

AT
No. 163,
RUE NOTRE-DAME,
(CATHEDRAL BLOCK.)

Le Soussigné est maintenant en mesure de
vendre son Assortiment complet d'EFFETS dans
le genre ci-dessus mentionné, au No. 163, Rue
Notre-Dame, à des Prix encore moindres que ci-
devant.

Un Lot de PAPIER à NOTE, de 75 cents la
Rampe.

ENVELOPPES, pour GRANDES LETTRES,
80 cents le mille.

VUES STEREOGRAPHIQUES, 50 cents la
Douzaine.

MUSIQUE, par les meilleurs Compositeurs,
de tous genres, 12 sous le Morceau.

J. Andrew Graham.
5 mai. 65

GLASGOW DRUG HALL,
(Vis-à-vis ALEXANDER.)

268, Rue Notre-Dame, 268.

BREVAGE DELICIEUX POUR L'ETE.—
Essence effervescente de Citron pour faire une
bonne Limonade. A vendre au "Glasgow Drug
Hall" seulement, 25 cts la Bouteille.

VINAIGRE DE HARTE POUR TOILETTE.
—Vinaigres rafraichissants pour les Chapeaux de
l'Été, 25 cts la Bouteille.

TOUS LES MOIS.—Un Article supérieur en
toute recommandation pour les Enfants.

EAU DE SODA EXCELLENTE.

Les Chelins Anglais sont reçus à raison de 25 cts.
J. A. HARTE,
"Glasgow Drug Hall,"
No. 268, Rue Notre-Dame.
am-69

MACHINES A COUDRE

PREMIERE QUALITE
ET A
Meilleur marche que par-
tout ailleurs.

MACHINE SINGER, LETTRE A, est la meil-
leure pour l'usage des Familles.

MACHINE SINGER, No. 2, est la meilleure
pour les Tailleurs et les Cordonniers.

Toutes les Machines qui sont vendues à ce Bu-
reau sont garanties pour un an. Vieilles Ma-
chines prises en échange. On loue des Machines
à des conditions libérales. Les réparations sont
promptement exécutées. On montre aux Dames
à travailler ces machines.

J. D. LAWLER,
32, Petite Rue St. Joseph,
Coin de l'Eglise Paroissiale.
Montreal.
28 mai. 75

Nouveau Magasin
DE
QUINCAILLERIE.

LES Soussignés annoncent à leurs amis et au
public qu'ils ont ouvert, au

No. 76, Grande Rue St. Jacques,
(Ici l'Porte Est de l'Hotel Ottawa.)

un MAGASIN, ayant un Assortiment com-
plet de

Quincailleries pour Construc-
teurs, Menuisiers, Ebénistes,
de Fournitures de Maisons
de toute description, Four-
nitures de Pianos, etc.

que nous vendrons à PRIX MODERES, pour
ARGENT COMPTANT, ou sur un Crédit ap-
prouvé.

JAS. WALKER et CIE.

N. B.—Nous avons cessé toute relation avec
l'Etablissement de la Rue St. Paul, antérieu-
rement connu sous le nom WALKER, SNOWDON
et CIE.

16 mai. 70

Meubles en Fer
ORNÉS,

CHAIRES DE PASSAGE ET PORTE-CHA-
PEAUX,
PORTE-MIROIRS DE TOILETTE,
GRILLES DE CHEMINÉES,
PORTE-FLEURS,
PANIERS,
CACHIROIS,
BALUSTRADES EN FER.

—AUSI—
DANS les derniers points et les modèles les plus
améliorés avec ou sans Tube pour Eau chaude.
Le PRIX, les PATRONS et le FINIS des Ar-
ticles devra certainement attirer l'attention.

Glacière portative,
Meuble presque indispensable pour la saison de
l'été pour la préservation des Aliments.

RODDEN MEHLER,
71, Grande Rue St. Jacques.
23 mai. 73

NOUVELLE
MANUFACTURE CANADIENNE
A
VAPEUR

DE
Portes, Chassis, Etc.,
97, Rue St. Charles Broromée.

LES Soussignés ont l'honneur d'informer le
public qu'ils viennent d'ouvrir une nouvelle Ma-
nufacture pour faire les

PORTES, CHASSIS.

Jalousies, Moulures, Etc.,
dont ils auront toujours en mains une grande
quantité de prêts et de toute grandeur, ainsi
qu'un assortiment complet de toute espèce de
BOIS préparé et non préparé.

Etant la seule Manufacture Canadienne de ce
genre à Montreal, et étant dans le centre des
affaires, les Soussignés ont, par leur ac-
tivité et leur exactitude à servir ceux qui vou-
dront bien les encourager, méritent une bonne
part du patronage du public.

Ils exécuteront avec promptitude toute com-
mande qu'on voudra bien leur confier.

Leurs prix sont des plus MODERES.
14, FAUTEUX et FRERE,
97, Rue St. Charles Broromée.

16 mai.

A. BAZINET,
CHAPELIER,

EN GROS
ET
EN DETAIL.

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT,
(Vis-à-vis le Palais de Justice.)

M. BAZINET, tout en remerciant ses amis et
le public en général, les informe qu'ayant reçu
son ASSORTIMENT D'ETE de CHAPEAUX,
CAPS, etc., il est prêt à satisfaire toutes les
personnes qui voudront bien le patronner.

Il prend soin, comme par le passé, des FOUR-
NITURES qu'on voudra bien lui confier pour l'Été.
UN SEUL PRIX est strictement demandé.

Prix très Modérés.

16 mai. 70

PEYSON.

UN ou DEUX JEUNES MESSIEURS trou-
veront une BONNE PENSION dans une petite
Famille Privée, No. 97, Rue des Allemands.
26 mai.

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à
ce Bureau jusqu'à

MARDI, le 10 Juin prochain,
pour certaines réparations à être faites à la
PARE et sur les BANCOS du Canal Rideau à
Hogback selon les plans et spécifications que
l'on peut voir ce Bureau et au Bureau du Ca-
nal Rideau à Ottawa le 4 et après MERCREDI,
le 4 Juin.

Les Soumissions devront être faites selon la
forme fournie et contenir les noms de deux per-
sonnes solvables qui voudront bien devenir cautions
pour la due exécution du Contrat. Les Soumis-
sions devront être envoyées "Soumis-
sions pour la dame de Hogback," et adressées au
Soussigné

LIVRES
MOIS DE MARIE.

EMMACUEE CONCEPTION, de la BÉNÉDICTION, Vierge-MARIE, considérée comme Digne de Foi, par Mgr. J. B. Malon, Evêque de Bruges, 2 Vols., in-8° broché, \$2.00.

MANUEL COMPLET des DEVOIS, à l'EMMACUEE CONCEPTION de MARIE, par M. Tabbé A. J. Delbos, 1 Vol., in-22° broché, 0.25.

FIGURES BIBLIQUES de MARIE, Mère de Jésus, disposées pour deux mois de Marie, par M. Paul Saucelet, 1 fort Vol., in-8° broché, 1.75.

Idem, relié, 2.25.

LES GLOIRES de MARIE, ou Vierge, par St. Alphons de Liguori, in-12° relié, 0.80.

LES GLOIRES de MARIE, ou Méditations pour chaque Octave des Fêtes de la Ste. Vierge, par M. Tabbé Duquenois, Auteur de "L'Evangile du jour", 1 Vol., in-12° broché, 0.35.

MOIS de MARIE au PIED de la CROIX (Le) — Mois de toute l'année et de toute la Vie offert à l'âme pénitente, 1 beau Vol., in-18° relié, 0.70.

MOIS de MARIE (Nouveau), par un Prêtre du Diocèse de Valence, in-18° relié, 0.40.

MOIS de MARIE (Nouveau), par un Prêtre du Diocèse de Belley, 1 Vol., in-18° relié, 0.60.

EXCELLENCE de MARIE et des saints CULTE, par R. P. Dominique de la Mère de Dieu, 2 Vols., in-12° broché, 1.00.

Idem, relié, 1.90.

MOIS de MARIE, Catéchisme à la Douzaine, 120 En Vente à la Librairie de J. B. ROLLAND et FILS, 25 avril, 61.

QUI ne sait pas où est le Magasin d'Épicerie de McGibbon, et qui n'aiment pas à être informé que le MAGASIN "EAST-END TIGER AND LAMP" est l'établissement où l'on peut acheter à bon marché des VALISES, de l'HUILE de CHARBON, des LAMPES, etc., R. W. COWAN, (Ex-Associé de G. Grignon et Cie.), 123, Rue Notre-Dame, Vis-à-vis McGibbon, 23 avril, 69.

COMPAGNIE DU RICHELIEU
Soumissions demandées.

DES SOUMISSIONS adressées au Soussigné, seront reçues au Bureau de la Compagnie du Richelieu jusqu'au JEUDE, le 15 mai courant, pour ÉLÈVER les deux Bateaux à Vapeur "CAYSTER" et "CHATELAIN", sombés à Sorel le 18 Avril dernier.

L'on ne s'engage pas à accepter la plus basse Soumission.

JOSEPH LEVY, Agent, Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 9 mai 1892, 67.

A VENDRE,
Le Vapeur WELLAND,

En très-bon état de marche. Il se trouve dans le Bassin du Canal, avec tous les Meubles de Cabine et de Salon.

S'adresser à JOSEPH LEVY, 9 mai, 67.

COMPAGNIE DU RICHELIEU,
LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE MONTREAL-QUEBEC, ET LIGNE REGULIERE

Montréal et les Ports de Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption et autres Ports Intérieurs.

A partir de LUNDI, le 2 Juin courant, et jusqu'à Avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu feront leurs Quinzièmes respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur "Napoleon", Capt. P. E. Cotté, partira du Bassin ordinaire pour Québec tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à 7 heures précises, allant et revenant aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Bâtiment.

Le Vapeur "Colombus", Capt. J. B. Labille, partira pour Québec tous les Mardis, Jours et Samedis soirs, à 7 heures précises, allant et revenant aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Bâtiment. Les personnes désirant embarquer à bord des Vapeurs "Colombus" à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord du Vapeur "Europa", qui qu'on tendera vers la traversée aux Vapeurs "Colombus", et cela sans charge extra.

Les Vapeurs ci-haut voyageant aussi en connexion régulière avec le Vapeur "Magnet" et autres Bateaux allant à la Rivière-du-Loup (en bas), la Rivière Saguenay et les différents Ports du bas du fleuve.

Le Vapeur "Napoleon", Capt. J. B. Duvall, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à 3 heures P. M., allant, en allant et revenant à Sorel, Maskinonge, Rivière-du-Loup, Yamachiche et le Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à 3 heures P. M.

Le Vapeur "Victoria", Capt. Ch. Daveluy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à 3 heures P. M., allant, en allant et revenant à Sorel, Sulpice, Lavaltrie, Lamoignon et Berthier, et partira de Sorel tous les Lundis et Jours, à 5 heures P. M., et partira de Chambly pour Montréal tous les Dimanches, à 5 heures P. M., et les Mercredis à midi.

Le Vapeur "Terrebonne", Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier pour L'Assomption tous les Lundis, Mardis, Jours et Samedis, à 3 heures P. M., allant, en allant et revenant à L'Assomption, Rivière-des-Prairies et Douville-Hall, et partira de Terrebonne tous les Lundis et Jours à 7 heures A. M., les Mardis et Vendredis à 5 heures A. M., et les Samedis à 6 heures A. M.

Le Vapeur "L'Étoile", Capt. P. E. Malhot, partira aussi du Quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les Lundis, Mardis, Jours, Vendredis et Samedis, à 3 heures P. M., allant, en allant et revenant à L'Assomption, Rivière-des-Prairies et Douville-Hall, et partira de Terrebonne tous les Lundis et Jours à 7 heures A. M., les Mardis et Vendredis à 5 heures A. M., et les Samedis à 6 heures A. M.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, Coin des Rues des Commissaires et Petite Rue St. Joseph, JOSEPH LEVY, Agent, Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 9 mai 1892, 67.

A VENDRE,
Le Vapeur WELLAND,

En très-bon état de marche. Il se trouve dans le Bassin du Canal, avec tous les Meubles de Cabine et de Salon.

S'adresser à JOSEPH LEVY, 9 mai, 67.

COMPAGNIE DU RICHELIEU,
LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE MONTREAL-QUEBEC, ET LIGNE REGULIERE

Montréal et les Ports de Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption et autres Ports Intérieurs.

A partir de LUNDI, le 2 Juin courant, et jusqu'à Avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu feront leurs Quinzièmes respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur "Napoleon", Capt. P. E. Cotté, partira du Bassin ordinaire pour Québec tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à 7 heures précises, allant et revenant aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Bâtiment.

Le Vapeur "Colombus", Capt. J. B. Labille, partira pour Québec tous les Mardis, Jours et Samedis soirs, à 7 heures précises, allant et revenant aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Bâtiment. Les personnes désirant embarquer à bord des Vapeurs "Colombus" à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord du Vapeur "Europa", qui qu'on tendera vers la traversée aux Vapeurs "Colombus", et cela sans charge extra.

Les Vapeurs ci-haut voyageant aussi en connexion régulière avec le Vapeur "Magnet" et autres Bateaux allant à la Rivière-du-Loup (en bas), la Rivière Saguenay et les différents Ports du bas du fleuve.

Le Vapeur "Napoleon", Capt. J. B. Duvall, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à 3 heures P. M., allant, en allant et revenant à Sorel, Maskinonge, Rivière-du-Loup, Yamachiche et le Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à 3 heures P. M.

Le Vapeur "Victoria", Capt. Ch. Daveluy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à 3 heures P. M., allant, en allant et revenant à Sorel, Sulpice, Lavaltrie, Lamoignon et Berthier, et partira de Sorel tous les Lundis et Jours, à 5 heures P. M., et partira de Chambly pour Montréal tous les Dimanches, à 5 heures P. M., et les Mercredis à midi.

Le Vapeur "Terrebonne", Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier pour L'Assomption tous les Lundis, Mardis, Jours et Samedis, à 3 heures P. M., allant, en allant et revenant à L'Assomption, Rivière-des-Prairies et Douville-Hall, et partira de Terrebonne tous les Lundis et Jours à 7 heures A. M., les Mardis et Vendredis à 5 heures A. M., et les Samedis à 6 heures A. M.

Le Vapeur "L'Étoile", Capt. P. E. Malhot, partira aussi du Quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les Lundis, Mardis, Jours, Vendredis et Samedis, à 3 heures P. M., allant, en allant et revenant à L'Assomption, Rivière-des-Prairies et Douville-Hall, et partira de Terrebonne tous les Lundis et Jours à 7 heures A. M., les Mardis et Vendredis à 5 heures A. M., et les Samedis à 6 heures A. M.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, Coin des Rues des Commissaires et Petite Rue St. Joseph, JOSEPH LEVY, Agent, Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 9 mai 1892, 67.

A VENDRE,
Le Vapeur WELLAND,

En très-bon état de marche. Il se trouve dans le Bassin du Canal, avec tous les Meubles de Cabine et de Salon.

S'adresser à JOSEPH LEVY, 9 mai, 67.

COMPAGNIE DU RICHELIEU,
LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE MONTREAL-QUEBEC, ET LIGNE REGULIERE

Montréal et les Ports de Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption et autres Ports Intérieurs.

A partir de LUNDI, le 2 Juin courant, et jusqu'à Avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu feront leurs Quinzièmes respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur "Napoleon", Capt. P. E. Cotté, partira du Bassin ordinaire pour Québec tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à 7 heures précises, allant et revenant aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Bâtiment.

Le Vapeur "Colombus", Capt. J. B. Labille, partira pour Québec tous les Mardis, Jours et Samedis soirs, à 7 heures précises, allant et revenant aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Bâtiment. Les personnes désirant embarquer à bord des Vapeurs "Colombus" à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord du Vapeur "Europa", qui qu'on tendera vers la traversée aux Vapeurs "Colombus", et cela sans charge extra.

Les Vapeurs ci-haut voyageant aussi en connexion régulière avec le Vapeur "Magnet" et autres Bateaux allant à la Rivière-du-Loup (en bas), la Rivière Saguenay et les différents Ports du bas du fleuve.

Le Vapeur "Napoleon", Capt. J. B. Duvall, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à 3 heures P. M., allant, en allant et revenant à Sorel, Maskinonge, Rivière-du-Loup, Yamachiche et le Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à 3 heures P. M.

Le Vapeur "Victoria", Capt. Ch. Daveluy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à 3 heures P. M., allant, en allant et revenant à Sorel, Sulpice, Lavaltrie, Lamoignon et Berthier, et partira de Sorel tous les Lundis et Jours, à 5 heures P. M., et partira de Chambly pour Montréal tous les Dimanches, à 5 heures P. M., et les Mercredis à midi.

Le Vapeur "Terrebonne", Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier pour L'Assomption tous les Lundis, Mardis, Jours et Samedis, à 3 heures P. M., allant, en allant et revenant à L'Assomption, Rivière-des-Prairies et Douville-Hall, et partira de Terrebonne tous les Lundis et Jours à 7 heures A. M., les Mardis et Vendredis à 5 heures A. M., et les Samedis à 6 heures A. M.

Le Vapeur "L'Étoile", Capt. P. E. Malhot, partira aussi du Quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les Lundis, Mardis, Jours, Vendredis et Samedis, à 3 heures P. M., allant, en allant et revenant à L'Assomption, Rivière-des-Prairies et Douville-Hall, et partira de Terrebonne tous les Lundis et Jours à 7 heures A. M., les Mardis et Vendredis à 5 heures A. M., et les Samedis à 6 heures A. M.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, Coin des Rues des Commissaires et Petite Rue St. Joseph, JOSEPH LEVY, Agent, Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 9 mai 1892, 67.

MEILLEURS
POELES DE CUISINE

FOURNITURES EN FER.

LES Soussignés attirent l'attention des Acteurs sur leur excellent Assortiment de

Poeles de Cuisine

De toutes Dimensions.

—Aussi—

Meilleurs Lits en Fer battu et en Fonte.

De différentes Qualités, de \$5 à \$50 chaque avec d'autres.

FOURNITURES EN FER.

De Style moderne, qu'ils offrent en Vente, à CONDITIONS RAISONNABLES, au Magasin de MM. BADENACH et CIE, Établissement de l'Institut des Artisans.

Boutique: 91 et 99, Rue William.

WM. RODDEN & CIE., 19 mai, Manufacturiers, am-70.

BOUCHER & MANSEAU,
SUCCESSION DE
MM. LAURENT & LAFORECE

ET DE
MM. J. W. HERBERT & CIE., 19 mai, 68.

MUSIQUE
Importateurs de
Europe et d'Amérique,
Instruments de Musique
ET DE
FOURNITURES MUSICALES.

No. 131, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 12 mai, 68.

MILLAN & CARSON,
MARCHANDS-TAILLEURS

IMPORTATEURS
D'ETOFFES,
Etc., etc., etc.,
66, RUE MCGILL, 66, MONTREAL, 12 mai, 68.

ASSOCIATION
"UNITY"
D'ASSURANCE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, DE LONDRES, A laquelle est annexé le BUREAU DE L'ASSURANCE "EQUITABLE".

Capital.....£2,500,000 Stg.

Fonds déposé en Canada.....\$50,000

BRANCHE DU CANADA:

Bureau, No. 11, Grande Rue St. Jacques.

DIRECTEURS DU DÉPARTEMENT DU FEU:

J. FROTHINGHAM, Ecr.,
B. HOLMES, Ecr.,
A. LAROCQUE, Ecr.,
W. LUNN, Ecr.,
J. G. McKENZIE, Ecr.,
J. TORRANCE, Ecr.

TOUTES AFFAIRES concernant l'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU sont faites aux Termes les plus modérés.

L'Énorme Bonus déclaré dans la dernière division des paiements rend cette Association la plus désirable pour l'Assurance sur la Vie.

Des Prospectus et toutes informations sont données au Bureau Principal, à Montréal.

A. BRAULT, W. P. REYNOLDS,
Assistant-Agent, Directeur en Amérique, 7 mai, na-66.

J. F. NASH,
DESSINATEUR ET GRAVEUR SUR BOIS,

83, Grande Rue St. Jacques, MONTREAL.

GRAVURES pour Livres, Pamphlets, Journaux, Circulaires, Cartes d'Affaires, etc., exécutées avec promptitude et à Prix modérés.

14 mai, 69.

Deménagement.

R. C. JAMIESON & CIE., (British American Varnish Works.)

Sont déménagés au No. 9, RUE ST. JEAN, entre les Rues St. Sacrement et Notre-Dame, Entrée, No. 8, Rue St. Alexis, 30 avril, 63.

Chaussures.

NOUS avons l'honneur d'informer nos nombreux amis et le public en général que nous venons d'ouvrir un

MAGASIN DE CHAUSSURES,

au No. 138, RUE NOTRE-DAME, (Bâtisse ci-devant occupée par M. H. PÉROUX), où l'on trouvera un Assortiment des plus complets de BOTTES, "CONGRÈS", pour messieurs, et BOTTES, SOULIERS pour Dames et Enfants, à des Prix qui défient la concurrence.

Nous attendons aussi journellement de Paris des CHAUSSURES qui, pour l'élegance et la durée, ne peuvent être surpassées.

N'empêchant que les meilleurs Ouvriers, l'Ouvrier qui sort de notre Établissement est garanti.

Nous ne nous ferons jamais un devoir de mériter la confiance qu'il pourra nous donner.

Nos BOTTES à SEMELLE DE LIEGE, sur tout autre à semelle, ont donné la plus grande satisfaction aux nombreuses personnes à qui nous les avons vendues.

ÉTOURAGES faits à ordre sous le plus court délai, ainsi que RÉPARAGES.

J. B. E. HAUSSELMAN et CIE., 25 avril, 61.

N. Coderre,
TAILLEUR,
RUE BONSECOURS.

(Près la rue Notre-Dame.)

Tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer qu'il a continué en même temps un grand assortiment de Fournitures de toutes espèces qu'il vendra à bas prix.

Les personnes qui fournissent leurs Etouffes seront servies avec élégance et dans les meilleurs délais.

Les personnes qui feront seulement tailler leurs etouffes seront aussi bien servies, et celles qui feront faire leur Habillement.

Tous les ouvrages sont garantis donner entière satisfaction.

A des prix modérés.

14 avril, 57.

Caléfaction à Vapeur
POUR
MAISONS PRIVÉES.

THOS. McKENNA,
Plombier pour Tuyaux et Machines à Vapeur.

Est prêt à recevoir des Commandes pour son Système nouveau de

Caléfaction à Vapeur pour Maisons Privées et Édifices Publics.

Il invite spécialement les Messieurs qui désirent chauffer leurs Maisons par la Vapeur de venir voir son Système en fonction à sa demeure, Nos 38 et 39, Rue St. Henry.

Il met en fonction le Système de GOLS ou tout autre à demande.

PLUMBERIE et PRÉPARAGE des CONDUITS de GAZ exécutés par les meilleurs Ouvriers.

THOMAS McKENNA, 38 et 39, Rue St. Henry, 9 avril, 55.

Caléfaction à Vapeur
POUR
MAISONS PRIVÉES.

THOS. McKENNA,
Plombier pour Tuyaux et Machines à Vapeur.

Est prêt à recevoir des Commandes pour son Système nouveau de

Caléfaction à Vapeur pour Maisons Privées et Édifices Publics.

Il invite spécialement les Messieurs qui désirent chauffer leurs Maisons par la Vapeur de venir voir son Système en fonction à sa demeure, Nos 38 et 39, Rue St. Henry.

Il met en fonction le Système de GOLS ou tout autre à demande.

PLUMBERIE et PRÉPARAGE des CONDUITS de GAZ exécutés par les meilleurs Ouvriers.

THOMAS McKENNA, 38 et 39, Rue St. Henry, 9 avril, 55.

Caléfaction à Vapeur
POUR
MAISONS PRIVÉES.

THOS. McKENNA,
Plombier pour Tuyaux et Machines à Vapeur.

Est prêt à recevoir des Commandes pour son Système nouveau de

Caléfaction à Vapeur pour Maisons Privées et Édifices Publics.

Il invite spécialement les Messieurs qui désirent chauffer leurs Maisons par la Vapeur de venir voir son Système en fonction à sa demeure, Nos 38 et 39, Rue St. Henry.

Il met en fonction le Système de GOLS ou tout autre à demande.

PLUMBERIE et PRÉPARAGE des CONDUITS de GAZ exécutés par les meilleurs Ouvriers.

THOMAS McKENNA, 38 et 39, Rue St. Henry, 9 avril, 55.

EAU DE SOUDE PURE,
(SODA WATER.)

Sirops choisis.

LA NOUVELLE PATENTE.

NOUS nous servons exclusivement des NOUVELLES FONTAINES ÉMAILLÉES, et nous pouvons garantir notre EAU DE SOUDE PURE de tout contact avec le Cuivre, car il n'en entre pas dans leurs constructions.

LAMPLOUGH et CAMPBELL, Apothecaries Hall, 21 mai, 72.

A VENDRE,
Graines de Trèfle pour Prairies.

200 Minots Graines de Trèfle du Haut-Canada, 2000 " " " " blanche de Hollande, 5000 " " " " long de Lawdon, 3000 " " " " de Vermont.

A vendre par LAMPLOUGH et CAMPBELL, Apothecaries Hall, 21 mai, 72.

Bouteilles à Eau de Soude.

24 Paniers de Bouteilles Anglaises à EAU de SOUDE (Soda Water), qualité extra.

A vendre par LAMPLOUGH et CAMPBELL, Apothecaries Hall, Cathedral Block, 21 mai, 72.

J. P. CRAIG,
FACTEUR DE PIANOS,

82, RUE ST. LAURENT, 82, MONTREAL, 2 mai, 68.

NOEL ROY,
TEINTURIER-DEGRAISSEUR,

51, GRANDE RUE ST. LAURENT, 51, MONTREAL.

N. R. est toujours prêt à teindre ou dégraisser les Velours, Soies, Laines, etc.; Surtouts et Pantalons en drap, etc.; Flanelles, Gants de K. etc.

N. Noël Roy teint et nettoie aussi les Chapeaux de Paille, Leghorn, Foutre, etc., etc.

Prix très modérés.

14 avril, na-56.

GRAINES! GRAINES!!
R. J. DEVINS,
DROGUISTE,

A CÔTÉ DU PALAIS DE JUSTICE

Maison ci-devant occupée par Alfred Savage & Cie.

RECUEILLEMENT DE FRANCE et d'ANGLETERRE, un assortiment général de

GRAINES

POUR CHAMP, JARDIN et FLEUR

2,000 lbs. grandes Graines d'OIGNON ROUGE.

Récettes de 1861.

Aussi, — En vente, toutes sortes de Graines de TRÈFLE et de MIL.

23 Tons ordres venant des Sociétés d'Agriculture recevront notre plus stricte attention et seront exécutés à TRÈS-BAS PRIX.

14 avril, 18.

Avis Important.

LE Soussigné, en offrant ses remerciements pour les faveurs qu'on lui a accordées dans le passé, informe ses amis que son FONDUS DE MAGASIN est actuellement un des plus complets de la Province, étant composé d'Articles dans la ligne des Établissements de Fournitures, et ayant des Prix très réduits. Il s'adresse une visite à son Établissement, étant bien certain que cette visite récompensera le trouble qu'on se sera donné.

OWEN MCGARVEY, Établissement de Fournitures, En Gros et en Détail, 244, Rue Notre-Dame, Montréal, 30 avril, 63.

N. Coderre,
TAILLEUR,
RUE BONSECOURS.

(Près la rue Notre-Dame.)

Tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer qu'il a continué en même temps un grand assortiment de Fournitures de toutes espèces qu'il vendra à bas prix.

Les personnes qui fournissent leurs Etouffes seront servies avec élégance et dans les meilleurs délais.

Les personnes qui feront seulement tailler leurs etouffes seront aussi bien servies, et celles qui feront faire leur Habillement.

Tous les ouvrages sont garantis donner entière satisfaction.

A des prix modérés.

14 avril, 57.

Caléfaction à Vapeur
POUR
MAISONS PRIVÉES.

THOS. McKENNA,
Plombier pour Tuyaux et Machines à Vapeur.

Est prêt à recevoir des Commandes pour son Système nouveau de

Caléfaction à Vapeur pour Maisons Privées et Édifices Publics.

Il invite spécialement les Messieurs qui désirent chauffer leurs Maisons par la Vapeur de venir voir son Système en fonction à sa demeure, Nos 38 et 39, Rue St. Henry.

Il met en fonction le Système de GOLS ou tout autre à demande.

PLUMBERIE et PRÉPARAGE des CONDUITS de GAZ exécutés par les meilleurs Ouvriers.

THOMAS McKENNA, 38 et 39, Rue St. Henry, 9 avril, 55.

Caléfaction à Vapeur
POUR
MAISONS PRIVÉES.

THOS. McKENNA,
Plombier pour Tuyaux et Machines à Vapeur.

Est prêt à recevoir des Commandes pour son Système nouveau de

Caléfaction à Vapeur pour Maisons Privées et Édifices Publics.

Il invite spécialement les Messieurs qui désirent chauffer leurs Maisons par la Vapeur de venir voir son Système en fonction à sa demeure, Nos 38 et 39, Rue St. Henry.

Il met en fonction le Système de GOLS ou tout autre à demande.

PLUMBERIE et PRÉPARAGE des CONDUITS de GAZ exécutés par les meilleurs Ouvriers.

THOMAS McKENNA, 38 et 39, Rue St. Henry, 9 avril, 55.

Caléfaction à Vapeur
POUR
MAISONS PRIVÉES.

THOS. McKENNA,
Plombier pour Tuyaux et Machines à Vapeur.

Est prêt à recevoir des Commandes pour son Système nouveau de

Caléfaction à Vapeur pour Maisons Privées et Édifices Publics.

Il invite spécialement les Messieurs qui désirent chauffer leurs Maisons par la Vapeur de venir voir son Système en fonction à sa demeure, Nos 38 et 39, Rue St. Henry.

Il met en fonction le Système de GOLS ou tout autre à demande.

PLUMBERIE et PRÉPARAGE des CONDUITS de GAZ exécutés par les meilleurs Ouvriers.

THOMAS McKENNA, 38 et 39, Rue St. Henry, 9 avril, 55.

Caléfaction à Vapeur
POUR
MAISONS PRIVÉES.

THOS. McKENNA,
Plombier pour Tuyaux et Machines à Vapeur.

Est prêt à recevoir des Commandes pour son Système nouveau de

Caléfaction à Vapeur pour Maisons Privées et Édifices Publics.

Il invite spécialement les Messieurs qui désirent chauffer leurs Maisons par la Vapeur de venir voir son Système en fonction à sa demeure, Nos 38 et 39, Rue St. Henry.

Il met en fonction le Système de GOLS ou tout autre à demande.

PLUMBERIE et PRÉPARAGE des CONDUITS de GAZ exécutés par les meilleurs Ouvriers.

THOMAS McKENNA, 38 et 39, Rue St. Henry, 9 avril, 55.

PHARMACIE
Dr. PICAULT.

A VENDRE, toute espèce de GRAINES pour JARDINS, telles que Graines d'Oignon rouges, Carottes, Radis, Choux, etc.; pour CHAMPS, Betteraves à Vaches, Carottes à Vaches, Rabais, Trèfles de toute espèce, etc., etc.

PICAULT et FILS, Nos. 42, 44, 46, Rue Notre-Dame.

POUDRE DE CONDITION et HUILE VÉTÉRINAIRE
contre toutes les Maladies des Chevaux et des Bêtes à Cornes.

Médicament nouveau.

Essence Aromatique de Gomme d'Épinette Rouge pour la guérison des Rhumes, Bronchites, etc., etc.

PURGATIF et VOMI-PURGATIF du Dr. LERAY.

PASTILLES-VERMIFUGES, Remède agréable à prendre et infallible contre toute espèce de Vers.

Huile de Charbon, Huile à brûler, Huile de Fée de Morne, Huile de Castor, Sanguine de Suède, Tous de la première qualité.

PICAULT et FILS, Nos. 42, 44, 46, Rue Notre-Dame, 23 avril, 69.

NOUVELLES ETOFFES
DE
PRINTEMPS et D'ÉTÉ,

Venant d'être reçues de FRANCE, D'ANGLETERRE, etc.

LE Soussigné, ayant fait de grandes et nombreuses acquisitions, et cela le met en état de répondre aux nombreuses Commandes qu'il reçoit tous les jours.

Le Soussigné profite de cette occasion pour remercier ses nombreux amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé.

Le Soussigné désire rappeler de nouveau au public qu'il a toujours en mains un large Assortiment de HARDWARE FAITES, dans toutes les MODÈS de LONDRES, de PARIS et de L'AMÉRIQUE, et un bon Fonds de DRAP FIN pour lesquels il demande des Prix très-raisonnables. Il fera des HABILLEMENTS de DRAP acheté soit à son Magasin, soit ailleurs, dans les dernières Modes, pour ses Pratiques, et cela à des PRIX MODÉRÉS.

JOHN J. REEVES, Marchand-Tailleur, No. 234, Rue Notre-Dame, (Vis-à-vis le Bureau du Herald), Montréal, 2 avril, 52.

LOT A VENDRE
SUR LA
RUE ST. URBAIN.

Le second Lot de la Rue Sherbrooke.

CE superbe Lot a 50 pieds de largeur sur une profondeur de 123 pieds.

ÉDIFICATIONS très-libérales.

S'adresser au Soussigné, No. 119, Rue St. Constant.

28 fév., J.-BTE LAVIOLETTE, 39.

DOCTEUR TRESTLER & FREY,
DENTISTES,

HAUT DE LA RUE ST. LAURENT, COIN DE LA Petite Rue St. Jacques, MONTREAL, 15 nov., 145.

MANUFACTURE
DE
S. R. WARREN

POUR
ORGUES D'ÉGLISE, HARMONIUMS, MELODEONS,

Établie en Canada en 1830,

Coin des Rues St. Henri et St. Joseph, MONTREAL.

LE Soussigné informe respectueusement le public qu'il est prêt à recevoir toutes les commandes dont on voudra bien le favoriser pour ORGANES D'ÉGLISE, HARMONIUMS et MELODEONS; ses Instruments sont sans rivaux pour la puissance et la douceur du son, ainsi que pour l'économie du travail.

S'étant occupé pendant plus de 35 ans de la facture des ORGANES D'ÉGLISE, et y ayant introduit plusieurs améliorations qui, aujourd'hui, ne se trouvent que dans les Instruments qui sortent de sa Manufacture; il est certain que son Ouvrage donnera de plus en plus satisfaction aux personnes qui réclament ses services, et les ordres qu'il recevra seront exécutés avec promptitude et l'exécution en sera irréprochable.

Le succès de mes affaires me permettant de donner de l'extension à la facture de mes Instruments, je puis désormais offrir aux personnes qui m'en feront la demande, soit des Organes, soit des HARMONIUMS, à de MEILLEURES CONDITIONS que les autres Facteurs.

Un grand Assortiment de Magnifiques Instruments dont les Boîtes en Bois de Rose sont remarquables par le fini et leur goût exquis.

Mes nouvelles Organes-Harmoniums, avec 2 claviers, 12 jeux et 1 pédalier d'une Octave et demi, sont les meilleurs Instruments pour remplacer les grandes Organes d'Église, et les Musiciens s'accordent à déclarer que ces nouveaux Instruments sont parfaits.

Circulaires, Liste des Prix, Conditions, etc., envoyées à toute personne qui en fera la demande.

La garantie est donnée que tous les Instruments donneront une entière satisfaction à l'acheteur.

Il y a toute sécurité pour les Instruments envoyés au dehors; ils sont soigneusement emballés et envoyés à quelque distance que ce soit.

J'ai toujours en mains quelques ORGANES prêts à être mis en Vente.

S. R. WARREN, MONTREAL, 17 avril, 52.

MANUFACTURE
DE
S. R. WARREN

POUR
ORGUES D'ÉGLISE, HARMONIUMS, MELODEONS,

Établie en Canada en 1830,

Coin des Rues St. Henri et St. Joseph, MONTREAL.

LE Soussigné informe respectueusement le public qu'il est prêt à recevoir toutes les commandes dont on voudra bien le favoriser pour ORGANES D'ÉGLISE, HARMONIUMS et MELODEONS; ses Instruments sont sans rivaux pour la puissance et la douceur du son, ainsi que pour l'économie du travail.

S'étant occupé pendant plus de 35 ans de la facture des ORGANES D'ÉGLISE, et y ayant introduit plusieurs améliorations qui, aujourd'hui, ne se trouvent que dans les Instruments qui sortent de sa Manufacture; il est certain que son Ouvrage donnera de plus en plus satisfaction